



RAPPORT D'ÉTUDE • 2023

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BREST

PRAIRIES DE BELLE-ILE-EN-MER : OUTIL D'AIDE A L'IDENTIFICATION DES TYPES DE PRAIRIES

Clés de détermination et fiches descriptives



Elise Laurent

Soutien financier

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Citation conseillée

Laurent E., 2023 – *Prairies de Belle-île-en-mer : outil d'aide à l'identification des types de prairies. Clés de détermination et fiches descriptives*. Communauté de communes de Belle-île-en-mer. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 54 p., 2 annexes.

Mots-clés

Prairies permanentes ; végétation ; habitats naturels ; typologie phytosociologique ; île ; Morbihan.

Version

V2

Date

15/12/2023

Photographie de couverture

Elise Laurent (CBN de Brest) : visite d'une prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun dans le cadre du « concours des Pratiques Agro-écologiques » 2021, Deuborh - SAUZON (56)

Critères de diffusion*

Document confidentiel	Non
Présence de données à caractère personnel	Non
Autorisation de diffusion ou de citation donnée par les auteurs	Oui
Obligation de diffusion du document par le commanditaire	Non
Présence de données sensibles	Non
Statut de l'étude	Document en libre accès

*Ces critères peuvent être révisés ultérieurement.

PRAIRIES DE BELLE-ILE-EN-MER : OUTIL D'AIDE A L'IDENTIFICATION DES TYPES DE PRAIRIES

Clés de détermination et fiches descriptives

2023

RÉSUMÉ

Avec près de la moitié de la surface de l'île exploitée par une cinquantaine d'agriculteurs, Belle-île-en-mer constitue un important territoire agricole où l'élevage joue un rôle primordial tant au niveau paysager qu'écologique, économique et social. Les modes de gestion agropastoraux, restés plutôt extensifs sur l'île, associés à la conjonction de plusieurs facteurs naturels majeurs ont favorisé des végétations prairiales diversifiées, originales et à forte valeur patrimoniale.

Les résultats de plusieurs études antérieures ont permis de confirmer la responsabilité de Belle-île-en-mer pour la conservation de ces milieux prairiaux.

En 2021, le service Espaces naturels de la Communauté de communes a ainsi souhaité développer ses capacités d'expertise dans l'identification des prairies, notamment celles à forts enjeux de conservation. Le Conservatoire botanique national de Brest a été missionné pour réaliser un outil d'aide à l'identification des différents types de prairies à destination des agents du service Espaces naturels.

Ce guide propose une clé générale, permettant l'identification des grands types de prairies (grands types de végétations et habitats associés), qui est ensuite déclinée pour permettre l'identification des différents groupements végétaux observés dans les prairies de Belle-île-en-mer.

Chaque habitat et chaque groupement végétal a fait l'objet d'une fiche descriptive qui synthétise les connaissances sur leur composition floristique, leur écologie, leur intérêt patrimonial et qui propose des orientations pour leur gestion.

Les clés de détermination et les descriptions des différents types de prairies permettent de transférer les connaissances acquises au cours des dernières années sur la typologie des prairies belliloises aux acteurs locaux, meilleurs relais de la conservation de ces milieux.

Étude réalisée par l'antenne Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest

Responsable projet :

Elise Laurent - e.laurent@cbnbrest.com

Analyse des données et rédaction : Elise Laurent

Inventaires de terrain (données phytosociologiques) : Vincent Colasse, Elise Laurent, Gaëtan Masson (salariés du CBN de Brest) et Yves Brien (membre du réseau de correspondants bénévoles du CBN de Brest), 2016, 2018 et 2021

Crédit photo (prairies de Belle-île-en-mer) : Vincent Colasse, Elise Laurent et Gaëtan Masson (CBN de Brest), 2016-2021 sauf mention contraire

Crédit photo (plantes, annexe 2) : Jean-Claude Abadie, Christophe Bougault, Thomas Bousquet, Eva Burguin, Vincent Colasse, Julien Geslin, Hermann Guitton, Marion Hardegen, Pascal Lacroix, Elise Laurent, Jean Le Bail, Agnès Lieurade, Mickaël Mady, Gaëtan Masson, Cécile Mesnage, Emmanuel Quéré, Rémy Ragot, Loïc Ruellan, Guillaume Thomassin, Emilie Vallez (CBN de Brest) - sélection réalisée par Maire-Violaine Caillaud et Elise Laurent à partir de la photothèque du CBN de Brest, sauf mention contraire

Relecture et avis : Marion Hardegen, Vincent Colasse (CBN de Brest) ; Mélanie Schaan, Julien Froger (service Espaces naturels de la Communauté de communes de Belle-île-en-mer)

Sommaire

Introduction - Contexte	1
I / Principes et méthodes	3
I / 1. Objectifs, publics et types de prairies cibles	3
I / 2. Référentiels nomenclaturaux	3
I / 3. Clés de détermination	4
I / 4. Fiches descriptives	5
II / Outil d'aide à l'identification des types de prairies	9
II / 1. Éléments préalables à l'utilisation des clés	9
II / 2. Clés de détermination et fiches descriptives	10
Clé générale de détermination des grands types de prairies	10
Groupes socio-écologiques indicateurs des grands types de prairies.....	12
Fiche et clé A. UE 6230* - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	13
A1. Pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs	15
A2. Pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck	17
Fiche et clé B. UE 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude	19
B1. Prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante.....	21
B2. Prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou.....	23
B3. Prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun.....	25
B4. Prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou	27
Fiche et clé C. UE 1410 - Prés salés méditerranéens	29
C1. Prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs..	31
C2. Prairie subhalophile à Laîche divisée et Ray-grass anglais	33
Fiche et clé D. UE 6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	35
D1. Prairie marécageuse à Oenanthe fistuleuse et Agrostide des chiens	37
D2. Prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües	39
Fiche et clé E1. Pelouses (hors habitat d'intérêt communautaire UE 6230*)	41
E1.1. Pelouse annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf.....	43
E1.2. Ourlet annuel à Renoncule à petites fleurs et Géranium mou.....	43
E1.3. Pelouse annuelle amphibie à Jonc des crapauds.....	43

Fiche et clé E2. Pâtures mésophiles.....	44
E2.1. Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle	46
E2.2. Prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais	46
E2.3. Prairie méso(-hygro)phile pâturée - piétinée à Camomille romaine et Trèfle blanc.....	47
E2.4. Prairie mésophile piétinée à Ray-grass anglais et Plantains.....	47
E2.5. Communauté basale des prairies mésophiles (hors HIC)	47
Fiche et clé F. Prairies humides (hors habitats d'intérêt communautaire UE 1410 et 6410).....	48
F1. Prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse.....	50
F2. Prairie longuement inondable à Renoncule rampante et Vulpin genouillé	50
F3. Prairie hygrophile de fauche à Séneçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs.....	50
F4. Prairie hygrophile pâturée à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque	50
F5. Prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle	51
F6. Prairie méso-hygrophile pâturée à Lotier des fanges et Crételle	51
F7. Prairie inondable pâturée - piétinée à Potentille des oies	51
F8. Communauté basale des prairies des sols humides moyennement fertiles à fertiles	51

Conclusion - Perspectives.....52

Bibliographie.....53

Annexes

Annexe 1 : Planches photographiques des plantes appartenant aux groupes socio-écologiques indicateurs

Annexe 2 : Synopsis phytosociologique des groupements végétaux liés aux prairies rencontrés à Belle-île-en-mer

Introduction - Contexte

Le dictionnaire Larousse (en ligne) décrit une prairie comme un « *terrain couvert* [de plantes herbacées vivaces] *utilisée pour l'alimentation des animaux, par pâture ou par fauche, ou par les deux méthodes* ». Il en existe différents types dont les prairies permanentes¹, également dites naturelles, qui correspondent à des « *terrains en herbe qui n'ont été ni labourés, ni ensemencés* » et dont la flore est ainsi spontanée. Les surfaces de ce type de prairies ont très fortement régressé lors des dernières décennies tant au niveau régional (Dauvier (coord.), 2016) qu'à l'échelle nationale (Peyraud, Peeters, De Vlieghe, 2012) et européenne (Janssen & Rodwell, 2016). Elles tendent encore à diminuer actuellement par labour et mise en culture des terres les plus fertiles, abandon des terrains peu productifs, etc. L'intensification générale des pratiques agricoles (augmentation de la fertilisation, de l'utilisation de produits phytosanitaires, de la pression de pâturage, des opérations de drainage, etc.) a également entraîné une modification profonde de leurs fonctions écologiques et agronomiques, de leurs compositions floristique et faunistique, etc. On leur reconnaît aujourd'hui un rôle crucial dans la réponse aux grands défis agricoles et environnementaux de demain (Amiaux & Plantureux, 2011) : elles jouent, en effet, un rôle essentiel dans l'alimentation animale mais aussi dans la préservation de la biodiversité, le stockage du carbone, la limitation de l'érosion, l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, etc. Il est ainsi urgent de mieux connaître cet habitat, ses enjeux écologiques et les liens entre les modes de gestion agricole et les végétations, support de biodiversité et de production et lieu concret de rencontre entre tous les acteurs de l'agroenvironnement.

Avec près de la moitié de la surface de l'île exploitée par une cinquantaine d'agriculteurs, Belle-île-en-mer (85 km²) constitue un important territoire agricole où l'élevage joue un rôle primordial tant au niveau paysager qu'écologique, économique et social. Les modes de gestion agropastoraux, restés plutôt extensifs sur l'île, associés à la conjonction de plusieurs facteurs naturels majeurs (un climat proche du supraméditerranéen, une forte influence maritime, la nature schisteuse des roches, etc.) ont favorisé des végétations prairiales diversifiées, originales et à forte valeur patrimoniale. La Communauté de communes de Belle-île-en-mer (CCBI) en a bien conscience et a ainsi mis au centre de son Projet agroenvironnemental et climatique (CCBI (coord.), 2016) la préservation des prairies permanentes de l'île.

En 2016, grâce au soutien financier de la Région et du Département du Morbihan, la CCBI a sollicité le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest pour améliorer les connaissances des prairies belliloises afin d'adapter au mieux la gestion agropastorale de ces espaces aux enjeux qu'ils représentent. Par le biais d'une première typologie phytosociologique, l'originalité et la diversité des végétations prairiales de Belle-île-en-mer et les enjeux de conservation associés ont ainsi pu être mis en évidence et reliés aux pratiques de gestion agropastorale existantes (Masson, Colasse, Laurent, 2016). Par la suite, le Département du Morbihan et le Conservatoire du Littoral, qui gèrent plusieurs sites naturels sur l'île dans un souci de préservation du patrimoine naturel, ont à leur tour sollicité le CBN de Brest pour étudier les prairies situées sur leurs propriétés et dans leurs zones de préemption respectives. L'objectif de cette dernière étude était de recenser les prairies, de les caractériser d'un point de vue phytosociologique, d'évaluer leur état de conservation et de proposer des pistes pour leur gestion. L'inventaire et la cartographie ont été réalisés en 2018 et 2021. Les résultats sont consignés sous forme de rapports associés à une base d'informations géographiques (Laurent & Colasse, 2020 ; Laurent & Colasse, 2022).

¹ La définition reprise ici diffère de celle de la politique agricole commune qui considère comme prairies permanentes toutes les prairies naturelles ou implantées depuis plus de 5 ans, qui n'entrent pas dans une rotation culturale.

Les résultats de ces études permettent de confirmer la responsabilité de Belle-île-en-mer pour la conservation de ces milieux. Ils démontrent la nécessité de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de leur préservation et de poursuivre la forte dynamique agroenvironnementale engagée depuis 2016 sur l'île. Ces enjeux de conservation apparaissent d'autant plus importants dans le contexte actuel de diminution progressive des surfaces agricoles sur l'île qui remet en cause la préservation de cette biodiversité ainsi que l'identité paysagère du territoire.

Pour mieux tenir compte des enjeux de conservation associés aux prairies belliloises dans la gestion des espaces naturels (prairies situées en zone Natura 2000 ou au sein des propriétés départementales ou du Conservatoire du littoral), mais également dans la mise en œuvre des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), **la CCBI a souhaité disposer d'un outil lui permettant d'identifier les différents types de prairies et d'en évaluer la valeur patrimoniale.**

Suite à un marché public lancé en juin 2021, le CBN de Brest a été retenu pour réaliser un outil d'aide à l'identification des différents types de prairies belliloises et des enjeux de conservation associés. Cet outil s'adresse en priorité aux agents du service Espaces naturels de la communauté de communes, même s'il peut être amené à fournir une aide à un public plus large.

Ce rapport présente des clés de détermination et des fiches descriptives des différents types de prairies. Il permet de transférer les connaissances acquises aux acteurs locaux, meilleurs relais de la conservation de ces milieux.



Pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs

I / Principes et méthodes

I / 1. Objectifs, publics et types de prairies cibles

La réalisation d'un outil d'aide à l'identification des différents types de prairies de Belle-île-en-mer a pour but de **permettre à des utilisateurs possédant une expertise botanique élémentaire de reconnaître sur le terrain les différents types de prairies présents à Belle-île et l'enjeu de conservation qu'ils représentent** (habitat d'intérêt communautaire, habitat d'espèce remarquable, végétation rare et menacée, etc.). Cet outil est ainsi basé sur des indicateurs appréhendables par des généralistes de l'environnement : reconnaissance de groupes de plantes indicatrices, contexte stationnel (proximité du littoral, degré d'humidité du sol, etc.), modalités de gestion, etc.

Cet outil cible **uniquement les types de prairies portant des végétations naturelles à semi-naturelles (non issues de semis), constituées de plantes herbacées (vivaces ou annuelles), souvent dominées par des graminoides (Poacées, Cypéracées, Joncacées), utilisées pour l'alimentation des animaux (pâturage et/ou fauche)**. En effet, dans le cas de prairies temporaires ou artificielles issues de semis, la flore n'est pas en équilibre avec les conditions du milieu et ne les reflète donc pas, il est ainsi difficile d'établir un diagnostic des potentialités.

L'étude se base sur des travaux antérieurs réalisés par le CBN de Brest :

- Masson G., Colasse V., Laurent E., 2016 - *Contribution à l'étude des prairies de Belle-Ile-en-mer. Typologie phytosociologique*. Conseil régional de Bretagne / Conseil départemental du Morbihan / Communauté de communes de Belle-île-en-mer. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 89 p., 2 annexes ;
- Laurent E., Colasse V., Masson G., 2020 - *Contribution à l'étude des prairies de Belle-île-en-mer (56). Compléments, précisions et errata à la typologie phytosociologique réalisée en 2016*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 11 p., tableaux ;
- Laurent E. & Colasse V., 2020 - *Prairies de Belle-île-en-mer : état des lieux dans les Espaces naturels sensibles et les terrains du Conservatoire du Littoral*. Département du Morbihan / Conservatoire du Littoral. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 29 p., 4 annexes ;
- Laurent E. & Colasse V., 2022 - *Prairies de Belle-île-en-mer : état des lieux dans les Espaces naturels sensibles et les terrains du Conservatoire du Littoral (version complétée)*. Département du Morbihan / Conservatoire du Littoral. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 34 p., 4 annexes.

Seules les végétations observées dans le cadre de ces études font l'objet d'une description et d'une aide à l'identification : aucune prospection de terrain supplémentaire n'a été réalisée dans le cadre de la présente étude pour compléter l'échantillonnage préalable jugé représentatif.

I / 2. Référentiels nomenclatureaux

Les noms des habitats d'intérêt communautaire sont issus de leurs traductions françaises dans les cahiers d'habitats français (Bensettiti *et al.* (coord.), 2004, 2005) mais ont parfois été simplifiés à la marge (suppression des taxons ou syntaxons cités en latin entre parenthèses, etc.). Les noms des autres habitats, non d'intérêt communautaire, sont propres à l'étude mais sont inspirés des intitulés des référentiels d'habitats européens EUNIS (traduction française : Louvel, Gaudillat, Poncet, 2013) et CORINE Biotopes (traduction française : Bissardon, Guibal, Rameau, 1997). Une correspondance avec ces deux référentiels est systématiquement proposée.

Les noms des groupements végétaux sont donnés en français et en latin : les noms français sont propres à l'étude tandis que les noms latins suivent le référentiel des noms des végétations et des habitats de l'Ouest de la France¹ (CBN de Brest, 2022). Pour certains types manifestement non décrits, des noms ont été proposés mais peuvent être amenés à être modifiés dans leur description ultérieure.

Les noms scientifiques (en latin) des taxons floristiques mentionnés suivent le référentiel national TAXREF v5.0 (Gargominy *et al.*, 2012). Les noms français ont été sélectionnés arbitrairement parmi ceux proposés dans l'application eCalluna². Chaque première citation dans une clé ou une fiche mentionne le nom français et le nom latin du taxon, puis la priorité est donnée aux noms français pour garantir l'accessibilité au plus grand nombre. Dans ce rapport, des espèces aux caractéristiques morphologiques et écologiques communes ont parfois été regroupées (notion de groupes socio-écologiques, cf. I / 3.) ; ces groupes ont été nommés spécifiquement pour l'étude, en français, et toujours au pluriel puisqu'ils regroupent plusieurs taxons.

I / 3. Clés de détermination

Les clés de détermination sont des outils d'identification traditionnellement utilisés en biologie pour reconnaître un taxon et ainsi nommer un ou des individus (ordre, famille, genre, espèce, etc.). Elles sont basées sur une succession de choix d'alternatives portant sur les caractères d'un ou des individus observés (taille, forme, couleur, etc.) permettant de l'(les) identifier en descendant, étape par étape, dans les rangs hiérarchiques des classifications scientifiques du vivant.

Si elles permettent habituellement d'identifier un taxon, les clés de détermination sont de plus en plus utilisées pour identifier les habitats et/ou les végétations (syntaxons) sur le terrain (Catteau (coord.), 2021). Elles constituent alors des outils de travail permettant de faciliter la démarche phytosociologique traditionnelle qui scinde le relevé de terrain et l'analyse en deux étapes séparées dans le temps, le rattachement du relevé à un groupement décrit (syntaxon) se faisant à partir de la comparaison analogique avec d'autres relevés antérieurs et/ou issus de la bibliographie. Les clés de détermination d'habitats ou de végétations reposent sur des critères physiologiques, écologiques, floristiques et/ou chorologiques (répartition) qui sont autant de questions que l'utilisateur doit se poser et auxquelles il doit répondre par une observation de terrain ordonnée. Dans les cas les plus ténus, la distinction de deux types d'habitats ou de végétations proches par l'usage de la clé peut s'avérer difficile et seuls la réalisation d'un relevé phytosociologique et sa comparaison avec d'autres relevés permettent de préciser l'identification.

Les clés de détermination élaborées pour la présente étude proposent une **identification des types de prairies en deux étapes** :

- la première étape, avec **une clé d'entrée générale**, permet de mettre en évidence **les grands types de prairies et les principaux enjeux de conservation associés** par une approche simplifiée, résumée à l'identification des grands types de végétations et des habitats associés (habitats d'intérêt communautaire génériques le cas échéant) ; les critères discriminants se basent sur le contexte global (caractéristiques géographiques et écologiques), la physiologie et la structure de la végétation, le type de gestion pratiqué et la présence et/ou l'absence d'indicateurs floristiques ;
- **des clés secondaires déclinées par grand type de prairies**, plus pointues, viennent compléter et préciser la clé générale jusqu'à l'**identification des groupements végétaux** ; les critères discriminants sont plus détaillés et se basent essentiellement sur le contexte stationnel et la présence et/ou l'absence d'indicateurs

¹ Application conçue par le CBN de Brest pour répertorier et classer les groupements végétaux et les habitats de Bretagne, Normandie occidentale et Pays-de-la-Loire, disponible sur <https://www.cbnbrest.fr/rnvo>

² Application conçue par le CBN de Brest permettant notamment de consulter la répartition géographique des plantes à fleurs et des fougères de l'Ouest de la France, disponible sur <https://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>

floristiques. Pour améliorer la lisibilité, chaque clé secondaire est associée à une couleur et numérotée à l'aide d'une lettre de l'alphabet, faisant le lien avec la clé générale et les fiches descriptives associées.

Pour bien comprendre la structuration des clés, il est important de bien faire la distinction entre deux notions trop souvent confondues : la notion d'habitat et de végétation (voir encadré ci-dessous). Les clés de détermination proposées font à la fois appel à la valeur indicatrice de la végétation par des critères floristiques et à des critères écologiques directement relatifs à l'habitat naturel (type de sols, gestion, etc.) ; elles permettent d'identifier aussi bien les végétations que les habitats.

Habitat versus Végétation

Le terme « **habitat** » renvoie ici à la notion d'habitat naturel qui se définit comme une « *zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles* » (Directive Habitats-Faune-Flore) ; il s'agit de l'ensemble du milieu physique et des êtres vivants d'un espace géographique donné. La notion d'habitat naturel est à distinguer de celle d'habitat d'espèce (lieu de vie d'une espèce).

La « **végétation** » est employée ici au sens de communauté végétale ou de groupement végétal, soit comme un « *ensemble plus ou moins homogène et structuré de plantes appartenant à une aire et un milieu déterminés* » (Géhu, 2006) ; elle n'est qu'une composante de l'habitat. Cependant, étant donné qu'elle intègre l'ensemble des facteurs du milieu tout en structurant l'espace, la végétation est un bon témoin de la présence des habitats naturels.

Les indicateurs floristiques utilisés reposent, le plus souvent, sur les groupes socio-écologiques, c'est-à-dire des groupes de taxons diagnostiques ou indicateurs de la végétation ou de l'habitat considéré. Ces groupes correspondent à des ensembles de plantes possédant des exigences écologiques similaires et ayant tendance à vivre ensemble dans le type de végétations ou d'habitats considéré où elles trouvent leur optimum écologique et leur plus grande fréquence. La comparaison du poids respectif de chacun de ces groupes socio-écologiques dans le cortège d'une végétation donnée discrimine bien le type de prairies correspondant. Cette « balance d'espèces » se fait généralement en valeur absolue du nombre de taxons, mais l'abondance peut également être prise en compte pour l'identification des rangs supérieurs de la classification notamment. Dans les clés détaillées, des taxons caractéristiques, fréquents et/ou différentiels positifs ou négatifs (permettant de distinguer le type considéré vis-à-vis des autres par leur présence ou leur absence) sont également indiqués. Ces indicateurs floristiques, groupes socio-écologiques et taxons caractéristiques, fréquents ou différentiels, sont basés sur une étude de la bibliographie et sur des observations de terrain. Pour faciliter l'utilisation des clés par des généralistes de l'environnement, non spécialistes en botanique, les indicateurs floristiques définis regroupent souvent plusieurs espèces avec des caractéristiques morphologiques et écologiques communes, ce qui les rend plus aisément identifiables sur le terrain.

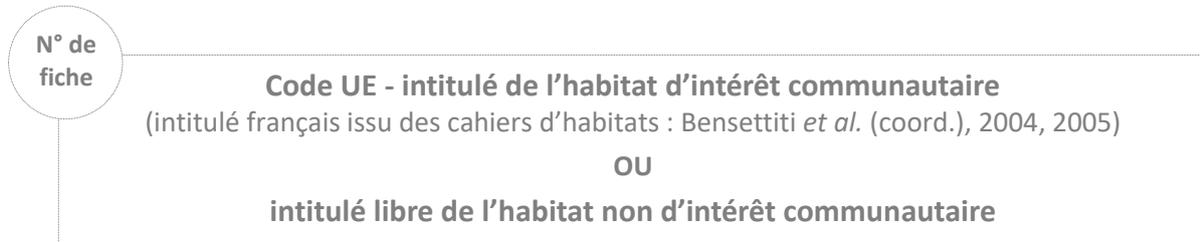
I / 4. Fiches descriptives

Les fiches descriptives sont des outils complémentaires aux clés. Elles viennent compléter les descriptions des types et permettent ainsi de confirmer/d'infirmer la détermination initiale. Elles regroupent un grand nombre d'informations notamment sur les conditions écologiques, l'intérêt patrimonial, la gestion agricole, la dynamique et la répartition.

Des fiches descriptives ont été rédigées pour chaque habitat (correspondant à un grand type de prairies ; modèle de fiche en page suivante) **et pour chaque groupement végétal caractéristique de ces habitats.** Les descriptions sont plus détaillées pour les groupements végétaux caractéristiques d'habitat d'intérêt communautaire (modèle de fiche en page suivante) ; les autres groupements ne caractérisant pas un habitat

d'intérêt communautaire sont présentés de manière plus succincte, sous forme de paragraphes (nom français, rattachements syntaxonomique, EUNIS et CORINE Biotopes, niveau d'enjeu et récapitulatif des principales caractéristiques). Pour améliorer la lisibilité, chaque fiche est associée à une couleur et à une lettre de l'alphabet pour les habitats, suivie d'un chiffre pour les groupements végétaux, faisant le lien avec les clés de détermination et les autres fiches descriptives.

Modèle de fiche descriptive des habitats



Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : code - intitulé selon le référentiel EUNIS (traduction française : Louvel, Gaudillat, Poncet, 2013)

CORINE Biotopes : code - intitulé selon le référentiel Corine Biotopes (traduction française : Bissardon, Guibal, Rameau, 1997)

Description

Description de l'habitat en général, en Bretagne et sur l'île (pour les habitats d'intérêt communautaire : principaux éléments généraux repris de Hardegen, 2015).

Enjeux et état de conservation (pour les habitats d'intérêt communautaire uniquement)

Statut de l'habitat	Etat de conservation (domaine atlantique)	Responsabilité régionale	Responsabilité du site N2000	Nombre de types sur l'île
Habitat d'intérêt communautaire (HIC) prioritaire ou non	Evaluation de l'état de conservation de l'habitat en France, dans le domaine atlantique (période 2013-2018) selon UMS PatriNat, 2019	Responsabilité biologique pour la conservation de l'habitat respectivement pour la région et le site Natura 2000 « Belle-île-en-mer » selon Colasse, 2020 et Bougault, Hardegen, Quere, 2002		Nombre de groupements végétaux caractéristiques de l'habitat recensés sur l'île

Précision sur les espèces à forte valeur patrimoniale que l'habitat est susceptible d'abriter, le cas échéant.

Groupements végétaux caractéristiques observés → numéro de la clé correspondante

- Liste des groupements végétaux concernés → **renvoi aux numéros de fiche ou de paragraphe (§) et de page correspondants**

Précision éventuelle sur d'autres groupements végétaux non observés mais dont la présence est probable sur l'île.

Photographie de l'habitat sur l'île

Modèle de fiche descriptive des groupements végétaux

<p>Photographie du groupement sur l'île</p>	<p>Syntaxonomie : nom latin du groupement selon le référentiel des noms des végétations et des habitats de l'Ouest de la France (CBN de Brest, 2022)</p> <p>EUR 28 : code UE - intitulé français (intitulé français issu des cahiers d'habitats : Bensettiti <i>et al.</i> (coord.), 2004, 2005)</p> <p>EUNIS : code - intitulé (traduction française : Louvel, Gaudillat, Poncet, 2013)</p> <p>CORINE Biotopes : code - intitulé (traduction française : Bissardon, Guibal, Rameau, 1997)</p>
<p>N° de fiche</p>	<p>Nom français du groupement</p>

Combinaison floristique

- **Nom français et latin des taxons de la combinaison caractéristique**, qui trouve son optimum et sa plus grande fréquence au sein du type de prairies considéré
 - Nom français et latin des taxons fréquents (habituellement ceux qui sont présents dans plus de 60 à 70% des relevés phytosociologiques ; pour les relevés issus de la bibliographie, seuls les taxons présents sur l'île ont été indiqués)
 - Nom français et latin des taxons caractéristiques d'éventuels variation(s) en grisé, séparés par variation (/)

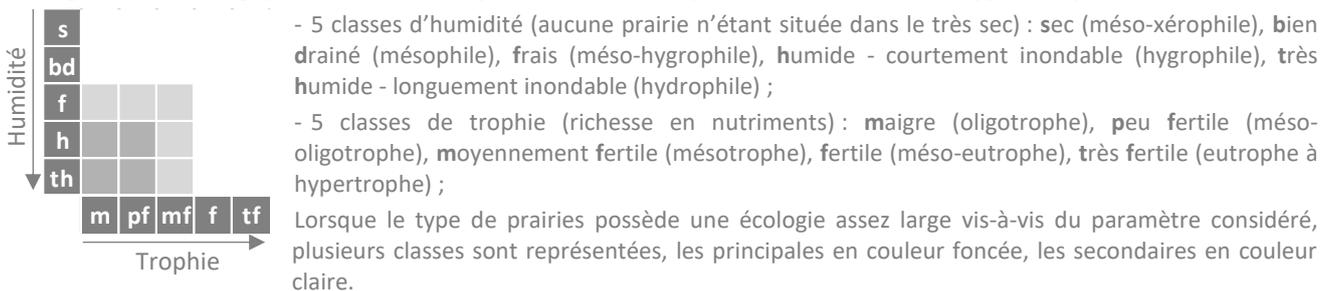
Physionomie

Éléments descriptifs de la physionomie : hauteur, recouvrement, structure, forme, etc. / Mention des espèces ou groupes dominants et/ou structurants.

Écologie

Conditions stationnelles dans lesquelles le groupement se développe : humidité, acidité, trophie, etc. / Situation atypique mentionnée, le cas échéant.

Diagramme écologique humidité / trophie (facteurs les plus déterminants des types de prairies sur l'île) :



Gestion agricole

- Fauche exclusive
 - Mixte
 - Pâturage exclusif
- Mode(s) de gestion habituel(s) et recommandations de gestion conservatoire, le cas échéant.

Variabilité

Description des variations d'ordre écologique, dynamique, chorologique ou physionomique rencontrées.

Confusions possibles

Énumération des risques de confusions avec les autres types et principaux critères de différenciation.

Dynamique & contacts

Liens dynamiques et contacts topographiques éventuels du groupement avec les autres types de prairies.

Valeur patrimoniale

Intérêt patrimonial du groupement estimé en fonction de plusieurs critères synthétisés dans un tableau :

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu

- **RAR** : rareté régionale globale (selon l'occurrence dans un réseau de mailles normalisées) et **RER** : rareté régionale relative (selon l'occurrence à l'échelle du réseau d'unités phyto-écologiques définies par Dupias & Rey, 1985) de l'association végétale (issue de Colasse, 2015)

- NSR** non signalé récemment sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- RR** très rare sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- R** rare sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- PC** peu commun sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- C** commun sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- ?** dont la rareté est inconnue sur le territoire régional / au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
- #** non évalué (indice non applicable).

- **TR** : tendance (niveau association végétale, issue de Colasse, 2015)

- RR** en très forte régression,
- R** en régression,
- S** apparemment stable,
- P** en progression,
- ?** tendance inconnue,
- #** non évalué (indice non applicable).

- **DHFF** : inscription à la Directive « Habitats-Faune-Flore » (annexe I)

- DHFF+** syntaxon caractérisant un habitat d'intérêt communautaire prioritaire,
- DHFF** syntaxon caractérisant un habitat d'intérêt communautaire non prioritaire,
- p.DHFF+** syntaxon ne caractérisant qu'en partie un habitat d'intérêt communautaire prioritaire,
- p.DHFF** syntaxon ne caractérisant qu'en partie un habitat d'intérêt communautaire,
- syntaxon ne caractérisant pas un habitat d'intérêt communautaire.

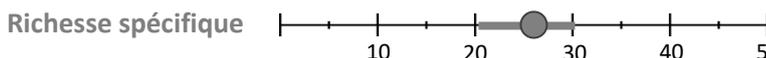
- **Arrêté ZH** : inscription à l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides

- H** syntaxon caractérisant une zone humide,
- p. H** syntaxon ne caractérisant pas systématiquement une zone humide (pour partie),
- syntaxon ne caractérisant pas une zone humide.

- **Enjeu** : correspondance avec un niveau d'enjeu de conservation synthétisant les critères précédents et une évaluation à dire d'expert de la vulnérabilité de l'habitat abritant le groupement (issue de Laurent & Colasse, 2020 et Laurent & Colasse, 2022 complété pour cette étude)

- 0** enjeu faible : habitat artificiel (culture, prairie temporaire),
- ☼** enjeu moyen : habitat (hyper)eutrophe et/ou communauté basale (mésophile uniquement),
- ☼☼** enjeu important : habitat humide et/ou mésotrophe, groupement commun à peu commun
- ☼☼☼** enjeu prioritaire : habitat oligotrophe, humide ou non, et/ou d'intérêt communautaire (prioritaire ou non), groupement rare à très rare, en régression.

Précision lorsque le groupement abrite une (des) espèce(s) à forte valeur patrimoniale.



Richesse spécifique moyenne (point) et amplitude (barre épaisse) des relevés correspondants sur l'île.

Atteintes & menaces

Activités ou facteurs (potentiellement) dommageables au groupement sur l'île.

Répartition

Répartition géographique de la végétation à Belle-Île et en Bretagne, au-delà, si disponible.

II / Outil d'aide à l'identification des types de prairies

II / 1. Éléments préalables à l'utilisation des clés

Une attention particulière a été portée à la simplification de la démarche et à la vulgarisation des critères de détermination (formulation, groupes de taxons indicateurs facilement identifiables, etc.). Il convient cependant de **prendre quelques précautions dans l'usage des clés et pour les observations qui guideront l'utilisateur dans le parcours de la clé, jusqu'à la détermination d'un type** :

- **observer une large zone** au sein de la parcelle (d'une centaine de mètres carrés) ;
- **observer une zone homogène** d'un point de vue des conditions stationnelles (lumière, humidité, etc.) et de gestion, de la physionomie de la végétation et de la flore présente ;
- **éviter les observations dans les entrées de parcelles ou sur les bordures ainsi qu'à proximité des placettes d'affouragement ou des abreuvoirs**, ces endroits perturbés accueillant d'autres types d'habitats et de végétations ;
- **observer les végétations pendant leur période de développement optimal**, de mai à juillet, lors de la floraison d'un maximum d'espèces, pour faciliter la reconnaissance des groupes d'espèces indicatrices ;
- **rechercher des indices de gestion** (clôtures, déjections, bottes de foin, etc.) qui permettent de déduire le mode de gestion principal sur le terrain, sans oublier qu'il s'avère toujours intéressant de récupérer des informations plus précises auprès des exploitants concernant les pratiques (date(s) de fauche ou de mise en pâture, taux de fertilisation minérale/organique, etc.). Celles-ci permettent de confirmer ou d'infirmer la détermination du type de prairies ;
- **prendre connaissance de l'ensemble des clés et des groupes socio-écologiques avant la première utilisation** ainsi que des notions abordées ;
- **examiner les groupes d'espèces au regard de leur présence / absence mais aussi de leur abondance-dominance**. En effet, si l'occurrence des groupes socio-écologiques donne déjà une information importante, l'abondance et/ou la dominance de certains groupes par rapport à d'autres précisent ces informations.

Il peut s'avérer nécessaire de confirmer le diagnostic de terrain par d'autres critères ; cela peut notamment être le cas pour les zones humides (sols humides ≈ toute l'année) dont la présence peut être confirmée avec la cartographie des zones humides (DCI Environnement, 2014) ou pour les habitats dunaires qui nécessitent une confirmation quasi-systématique sur la carte géologique du secteur au 1/50 000 (Audren & Plaine, 1986).

Les clés de détermination élaborées pour la présente étude proposent une identification en deux étapes, avec une clé d'entrée générale relayée par plusieurs clés secondaires détaillées (cf. I / 3. Clés de détermination). L'identification des grands types de prairies (grands types de végétations et habitats associés, d'intérêt communautaire ou non) avec la clé générale permet déjà de répondre à de nombreuses questions notamment dans le cadre des évaluations réglementaires des incidences Natura 2000. L'identification plus précise du groupement végétal avec les clés secondaires permet d'affiner les enjeux de conservation et les recommandations de gestion ; elle peut notamment s'avérer utile dans le cadre de l'accompagnement des exploitants agricoles dans la contractualisation de Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), ou de l'établissement des conventions agricoles sur les terrains publics du Conservatoire du littoral ou du Département du Morbihan.

Les clés et les fiches descriptives sont à utiliser en complémentarité pour une bonne détermination des types de prairies.

Cet outil d'identification est basé sur les connaissances actuelles des végétations et des habitats, qui sont certainement amenées à évoluer avec le déploiement des diagnostics de prairies. Plusieurs groupements végétaux originaux inédits ont déjà été mis en évidence dans les études précédentes et sont encore en cours d'analyse en vue d'une description précise.

II / 2. Clés de détermination et fiches descriptives

La clé générale de détermination des grands types de prairies, en page suivante, renvoie à sept fiches descriptives d'habitats (grands types de prairies) qui renvoient chacune à une clé secondaire de détermination des groupements végétaux. Vingt-six fiches ou paragraphes descriptifs de groupements végétaux sont regroupés après les clés les concernant. Pour améliorer la lisibilité, les clés secondaires et les fiches descriptives sont associées à une couleur et numérotées à l'aide d'une lettre de l'alphabet pour les habitats, suivie d'un chiffre pour les groupements végétaux, faisant le lien avec la clé générale.

La clé générale fait appel à des critères basés sur la physionomie et la structure générale de la végétation, renvoyant à la notion de formation végétale¹ ; l'encadré ci-dessous fournit une définition de toutes les formations végétales mentionnées dans la clé (les numéros situés dans la clé renvoient à ces définitions).

Formations végétales susceptibles d'être rencontrées

¹ Pelouse : végétation constituée de plantes herbacées basses (< 30 cm en moyenne, en l'absence de contraintes), vivaces ou annuelles, souvent graminoides, à recouvrement moyen à important (laissant parfois apparaître une strate bryo-lichénique) ;

² Prairie : végétation constituée de plantes herbacées moyennement hautes à hautes (de 30 cm jusqu'à 1 m en moyenne, en l'absence de contraintes), dressées, majoritairement vivaces et graminoides, à recouvrement toujours important ;

³ Ourlet : végétation des interfaces milieux ouverts - milieux fermés, constituée de plantes herbacées qui annoncent l'arrivée des arbustes. Linéaire en lisières forestières, il peut aussi s'étaler sur les milieux agricoles abandonnés ou sous-gérés ;

⁴ Lande : végétation caractérisée par des bruyères et des ajoncs bas se développant sur des sols pauvres et acides ;

⁵ Roselière : végétation constituée de grandes herbes graminoides du bord des eaux ;

⁶ Mégaphorbiaie : végétation constituée de grandes plantes à larges feuilles se développant sur des sols riches et humides ;

⁷ Pré salé : végétation des marais littoraux recouverts d'eau de mer lors des marées de vives eaux.

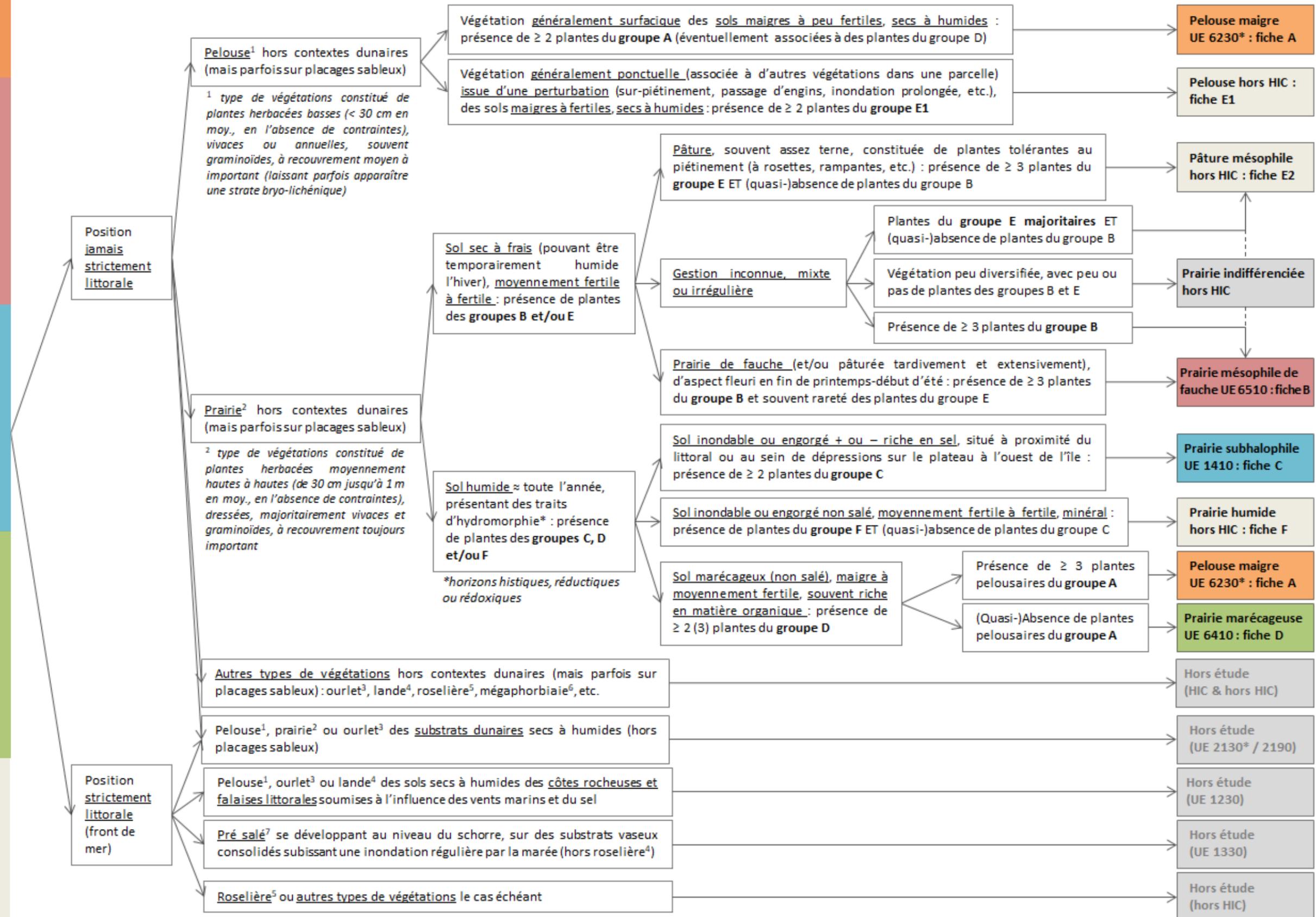
Les clés se basent en partie sur la présence de plantes, espèces ou groupes d'espèces, possédant des exigences écologiques similaires et ayant tendance à vivre ensemble dans un même type de milieux : les groupes socio-écologiques indicateurs (cf. I / 3. Clés de détermination). Ces groupes sont détaillés au verso de la clé générale. Après une année de test, certains utilisateurs ont fait part de leurs difficultés à reconnaître certaines plantes sur le terrain. Pour y remédier, l'**annexe 1** a été ajoutée : elle présente des planches photographiques des plantes appartenant à chaque groupe socio-écologique indicateur. Elle fournit ainsi une aide à l'identification de ces plantes sur le terrain.

Une vue d'ensemble des végétations prairiales connues à ce jour à Belle-île-en-mer et décrites dans ce rapport est proposée sous la forme d'un synopsis phytosociologique en **annexe 2**.

¹ « Une formation végétale est classiquement définie comme un type de végétations caractérisé par son aspect, sa physionomie d'ensemble, sa structure particulière » (Géhu, 2006).

Clé générale de détermination des grands types de prairies (grands types de végétations et habitats associés)

Types de végétations naturelles à semi-naturelles (non issues de semis) constituées de plantes herbacées (vivaces ou annuelles), souvent dominées par des graminoides (Poacées, Cypéracées, Joncacées), utilisées pour l'alimentation des animaux (pâturage et/ou fauche)



Groupes socio-écologiques* indicateurs des grands types de prairies (grands types de végétation et habitats associés) → Annexe 1 (planches photographiques)

* Ensemble de plantes possédant des exigences écologiques similaires et ayant tendance à vivre ensemble dans un même type de milieu

Groupe A :
Plantes des pelouses
des sols maigres à peu fertiles, secs à humides

Bruyères et Ajoncs (*Erica* spp., *Calluna vulgaris*, *Ulex* spp., jamais dominants dans ce type de végétation)
 Danthonie (*Danthonia decumbens*)
 Fétuques à feuilles fines (*Festuca* gr. *rubra* / gr. *ovina*)
 Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)
 Petites luzules (*Luzula campestris* / *multiflora*)
 Piloselle (*Hieracium pilosella*)
 Polygales (*Polygala serpyllifolia* / *vulgaris*)
 Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
 Sérapia à petites fleurs (*Serapias parviflora*)

Groupe B :
Plantes des prairies de fauche
des sols (moyennement) fertiles, secs à frais

Fromental (*Arrhenatherum elatius*)
 Gaillet mou (*Galium mollugo*)
 Gaudinie (*Gaudinia fragilis*)
 Grande berce (*Heracleum sphondylium*)
 Lin (*Linum usitatissimum* s. *angustifolium*)
 Trèfle douteux (*Trifolium dubium*)
 Vesces et gesses (*Vicia* spp., *Lathyrus* spp.)
Uniquement si la plante est abondante :
 Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*)
 Carotte (*Daucus carota*)

Groupe C :
Plantes des prairies des sols humides,
plus ou moins riches en sel

Laïche à épis distants (*Carex distans*)
 Laïche divisée (*Carex divisa*)
 Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*)
 Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*)
 Samole de Valérand (*Samolus valerandi*)
 Trèfle à fleurs renversées (*Trifolium resupinatum*)
 Trèfle maritime (*Trifolium maritimum*)
 Trèfle porte-fraise (*Trifolium fragiferum*)
 Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*)

Groupe D :
Plantes des prairies des sols marécageux,
maigres à moyennement fertiles,
souvent riches en matière organique (non salés)

Agrostide des chiens (*Agrostis canina*)
 Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
 Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*)
 Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)
 Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*)
 Molinie (*Molinia caerulea*)
 Mouron délicat (*Lysimachia tenella*)
 Petite scutellaire (*Scutellaria minor*)
 Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)

Groupe E 1:
Plantes des pelouses* des sols piétinés ou perturbés,
maigres à fertiles, secs à humides

Bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*)
 Camomilles et Matricaires (*Anthemis cotula*, *Chamaemelum nobile*, *Matricaria discoidea*, *Tripleurospermum inodorum*, etc.)
 Cornes de cerf (*Lepidium didymum* / *squamatum*)
 Petits joncs (*Juncus bufonius* / *capitatus* / etc.)
 Mouron rouge (*Lysimachia arvensis*)
 Plantains (*Plantago coronopus* / *major* / *lanceolata*)
 Potentille des oies (*Potentilla anserina*)
 Renouée des oiseaux (*Polygonum* gr. *aviculare*)
 Spergule et Spergulaire des champs (*Spergula arvensis*, *Spergularia rubra*)

Groupe E2 :
Plantes des prairies pâturées des sols moyennement fertiles à
fertiles, secs à frais, non littorales

Crételle (*Cynosurus cristatus*)
 Pâquerette (*Bellis perennis*)
 Ray-grass anglais (*Lolium perenne*)
 Trèfle blanc (*Trifolium repens*)

Groupe F :
Plantes des prairies des sols moyennement fertiles
à fertiles, humides, non salés

Grands joncs en touffes (*Juncus effusus* / *inflexus*)
 Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
 Menthes (*Mentha aquatica* / *pulegium* / *suaveolens*)
 Oenanthes (*Oenanthe fistulosa* / *silifolia* / *crocata*)
 Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
 Pulicaire (*Pulicaria dysenterica*)
 Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*)
Uniquement si la plante est accompagnée d'autres plantes ci-dessus :
 Potentille rampante (*Potentilla reptans*)
 Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

* Ici, le terme de pelouse s'entend surtout d'un point de vue physiologique (définition donnée en page 10). D'un point de vue floristique et phytosociologique, les végétations vivaces des sols piétinés correspondent à des prairies.

Fiche
A**UE 6230* - Formations herbues à *Nardus*, riches en espèces,
sur substrats siliceux des zones montagnardes
(et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)****Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens**EUNIS : E1.721 - Pelouses némorales à *Agrostis* et *Festuca*CORINE Biotopes : 35.12 - Pelouses à *Agrostis-Festuca***Description**

L'habitat correspond aux pelouses vivaces des sols maigres à peu fertiles, secs à humides, acides à peu acides (voire neutres) des étages planitiaire à montagnard. Il regroupe un grand nombre de types différents, tous à forte valeur patrimoniale. Selon le type de sol, l'habitat peut être stable ou nécessiter une gestion (fauche ou pâturage extensif).

L'intitulé de l'habitat d'intérêt communautaire peut prêter à confusion. D'une part, les pelouses concernées ne sont pas toutes caractérisées par le Nard raide (*Nardus stricta*). D'autre part, même s'il s'agit d'un habitat avant tout montagnard, les pelouses des plaines atlantiques constituent une irradiation atlantique et sont bien intégrées à l'habitat, même si elles restent plus pauvres floristiquement que les pelouses de montagne.

En Bretagne, l'habitat se rencontre essentiellement en contexte landicole. Il est généralement dominé par des Fétuques à feuilles fines (*Festuca gr. rubra / gr. ovina*) et/ou par l'Agrostide de Curtis (*Agrostis curtisii*). Il peut être stable ou nécessiter une gestion pour empêcher son évolution vers des fourrés. Le plus souvent, il correspond à des pelouses initiales, présentes après défrichement, avant toute eutrophisation et intensification de l'agriculture.

Au sein du parcellaire agricole bellilois, l'habitat est caractérisé par des formes enrichies en espèces prairiales et nécessite une gestion. Il n'avait pas été cartographié sur le site Natura 2000.

Enjeux et état de conservation

Statut de l'habitat	Etat de conservation (domaine atlantique)	Responsabilité régionale	Responsabilité du site N2000	Nombre de types sur l'île
HIC prioritaire	Défavorable-mauvais	Modérée	/ (non cartographié)	2

Ce type de pelouse constitue l'habitat de plusieurs espèces végétales à forte valeur patrimoniale, comme le Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) ou le Glaïeul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*).

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé A (page suivante)

- Pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs → **Fiche A1**, p. 15
- Pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck → **Fiche A2**, p. 17

Certains types de pelouses n'ont pas été observés sur l'île mais pourraient potentiellement être présents. Il s'agit de pelouses se développant souvent en mosaïque avec des landes dont elles peuvent dériver sous l'effet du piétinement, de la fauche répétée ou des incendies.



Clé
A

UE 6230* - Formations herbues à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes

Pelouses vivaces des sols maigres à peu fertiles, secs à humides, acides à peu acides (voire neutres), non strictement littorales (hors contextes dunaires mais parfois sur placages sableux), avec présence de plantes du **groupe A** (classe phytosociologique des *Nardetea strictae*, ordre des *Nardetalia strictae*) → **Fiche A** (page précédente)

Sol sablo-limoneux à limono-sableux, ≈ bien drainé (sec à frais), maigre à peu fertile, peu acide

Présence de ≥ 3 des plantes suivantes :

- Fétuques à feuilles fines (*Festuca gr. rubra / gr. ovina*)
- Petites luzules (*Luzula campestris / multiflora*)
- Danthonie (*Danthonia decumbens*)
- Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*)
- Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)

Pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs

Danthonia decumbens - *Serapiadetum parviflorae*
→ **Fiche A1**, p. 15

Sol sablo-limoneux à limono-sableux, sec à bien drainé, peu à moyennement fertile, neutre (voire basique)

Présence de la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et/ou de la Luzule champêtre (*Luzula campestris*) et de ≥ 2 (3) plantes habituelles dans les pelouses dunaires de l'île telles que :

- Laîche des sables (*Carex arenaria*)
- Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*)
- Bugrane maritime (*Ononis spinosa s. maritima*)
- Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*)
- Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*)
- Chlore perfolié (*Blackstonia perfoliata*)

Prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante

Grpt. à *Ononis spinosa s. maritima* et *Anthoxanthum odoratum* du *Carici arenariae* - *Arrhenatherion elatioris*
→ **Fiche B1 (UE 6510)**, p. 21

Sol frais, souvent engorgé en hiver et asséché en été, maigre à moyennement fertile, acide à peu acide (neutre)

Présence du Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*) accompagné d'au moins une des plantes suivantes :

- Fétuques à feuilles fines (*Festuca gr. rubra / gr. ovina*)
- Danthonie (*Danthonia decumbens*)
- Petites luzules (*Luzula campestris / multiflora*)
- Bruyères et ajoncs (*Erica spp.*, *Calluna vulgaris*, *Ulex spp.*)

Pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck

Grpt. à *Cirsium filipendulum* et *Agrostis x murbeckii* de l'*Agrostion curtisii*
→ **Fiche A2**, p. 17

Sol + ou – sec, (peu) acide, le + souvent en contact avec des landes sèches

ou

Sol + ou – humide, acide, riche en matières organiques (tourbes asséchées)

Pelouse non étudiée

Agrostion curtisii
Galio saxatilis - *Festucion filiformis*
Nardo strictae - *Juncion squarrosi*
→ prévoir la réalisation d'un relevé phytosociologique



Syntaxonomie : *Danthonio decumbentis* - *Serapiadetum parviflorae*

EUR 28 : 6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

EUNIS : E1.721 - Pelouses némorales à *Agrostis* et *Festuca*

CORINE Biotopes : 35.12 - Pelouses à *Agrostis-Festuca*

A1

Pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs

Combinaison floristique

- **Danthonie (*Danthonia decumbens*), Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*), Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*)**
- Porcelle (*Hypochaeris radicata*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), Agrostide de Murbeck (*Agrostis x murbeckii*), Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), Trèfle douteux (*Trifolium dubium*)
- Bugrane maritime (*Ononis spinosa s. maritima*), Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*)

Physionomie

Pelouse vivace assez basse (de 20 à 30 centimètres en moyenne), dense (recouvrement toujours proche de 100%), dominée par des graminées telles que la Fétuque rouge, la Flouve odorante, l'Agrostide de Murbeck et la Danthonie. Les orchidées, notamment l'Orchis bouffon et le Sérapias à petites fleurs, ponctuent le tapis végétal de leur couleur vive. Quelques espèces prairiales peuvent également marquer la physionomie du groupement à l'image de la Grande marguerite ou de la Porcelle. Végétation à développement spatial.

Ecologie

s					
bd					
f					
h					
th					
	m	pf	mf	f	tf

Pelouse des sols généralement bien drainés, maigres à peu fertiles (non fertilisés), peu acides, de profondeur variable mais souvent peu importante (< 20 cm), riches en matières organiques, de texture sablo-limoneuse à limono-sableuse favorisant ainsi l'écoulement de l'eau. Peut également être rencontrée sur certaines zones de camping-caravaning peu fréquentées et entretenues par fauche.

Gestion agricole

	Fauche exclusive
	Mixte
	Pâturage exclusif

Le groupement se développe essentiellement dans des secteurs fauchés, non fertilisés. Cependant, il a également été rencontré dans des parcelles pâturées très extensivement et/ou tardivement par des ovins (avec ou sans fauche préalable). Une fauche annuelle avec exportation est davantage recommandée pour leur maintien en bon état de conservation.

Variabilité

En plus de la forme mésophile type décrite par les auteurs, une variation inédite des placages sableux, enrichie en espèces basiphiles telles que la Bugrane maritime (*Ononis spinosa s. maritima*) ou la Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), a été observée.

Confusions possibles

- Avec la prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve (Grpt. à *Ononis spinosa s. maritima* et *Anthoxanthum odoratum*) dans laquelle les plantes pelousaires du groupe A sont rares voire absentes, à l'exception de la Fétuque rouge et de la Luzule champêtre, et qui présente davantage de plantes habituelles des pelouses dunaires (Bugrane maritime, Laîche des sables - *Carex arenaria*, Panicaut champêtre - *Eryngium campestre*, Brachypode des rochers - *Brachypodium rupestre*).
- Avec les prairies mésophiles à Luzule champêtre pâturée (*Luzulo campestris* - *Cynosuretum cristati*) et de fauche (*Luzulo campestris* - *Brometum hordeacei*) dans lesquelles les plantes pelousaires du groupe A sont plus rares, voire absentes à l'exception de la Fétuque rouge et de la Luzule champêtre, et qui sont plus denses, souvent plus hautes et plus productives.

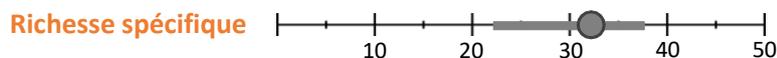
Dynamique & contacts

Par eutrophisation, cette pelouse initiale disparaît au profit d'une prairie mésophile à Luzule champêtre pâturée ou fauchée en fonction des pratiques en place, ou d'une prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante pour la variation des placages sableux. En effet, les espèces du groupe socio-écologique A sont sensibles à une élévation du niveau trophique et ne se maintiennent pas à l'exception des plus tolérantes, notamment de la Fétuque rouge et de la Luzule champêtre. A l'inverse, le cortège des espèces prairiales (groupes socio-écologiques B et E2), déjà présent dans ce groupement, devient plus abondant.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
#	#	#	DHFF+	-	🌸🌸🌸

En plus de son intérêt intrinsèque, ce type de prairie abrite des espèces à forte valeur patrimoniale telles que le Sérapias à petites fleurs, protégé au niveau national (arrêté du 20/01/1982 modifié), et le Lotier à petites fleurs (*Lotus parviflorus*), protégé au niveau régional (arrêté du 23/07/1987).



Atteintes & menaces

Ce groupement subit actuellement de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles. L'eutrophisation des milieux, comme la déprise agricole, sont autant de menaces pouvant faire régresser ce type de prairie : l'eutrophisation peut être liée à un pâturage intensif avec affouragement ou encore à un apport d'engrais minéraux et/ou organiques ; tandis qu'à l'opposé, la déprise agricole touche particulièrement ce type de prairie maigre, jugé « peu rentable » sur le plan agronomique.

Répartition

Le groupement a été rencontré en plusieurs endroits de l'île, indifféremment à proximité du littoral (moins de 100 mètres) ou à l'intérieur. Il était connu uniquement de l'île d'Yeu, en Vendée, jusqu'à sa mise en évidence récente sur Belle-île-en-mer (Laurent, Colasse, Masson, 2020 ; Laurent & Colasse, 2020 ; Laurent & Colasse, 2022).



A2

Pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck

Syntaxonomie : Grpt. à *Cirsium filipendulum* et *Agrostis x murbeckii* de l'*Agrostion curtisii* (groupement original dont la syntaxonomie reste à étudier ; lien avec le *Cirsio filipenduli - Scorzoneretum humilis* B. Foucault 1993 à établir)

EUR 28 : 6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

EUNIS : E1.721 - Pelouses némorales à *Agrostis* et *Festuca*

CORINE Biotopes : 35.12 - Pelouses à *Agrostis-Festuca*

Combinaison floristique

- **Cirse filipendule** (*Cirsium filipendulum*), **Agrostide de Murbeck** (*Agrostis x murbeckii*)¹, **Fétuque rouge** (*Festuca rubra*), **Danthonie** (*Danthonia decumbens*), **Luzule champêtre** (*Luzula campestris*)
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
- ① Bruyère vagabonde (*Erica vagans*), Callune (*Calluna vulgaris*) / ② Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), Laîche glauque (*Carex flacca*) / ③ Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*), Carvi verticillé (*Carum verticillatum*), Agrostide des chiens (*Agrostis canina*)

Physionomie

Pelouse vivace (-prairie) de 20 à 40 centimètres en moyenne, dense (recouvrement toujours proche de 100%), bi-stratifiée avec une strate basse où l'Agrostide de Murbeck, la Fétuque rouge et la Flouve odorante forment un tapis graminéen dense et terne, et une strate haute, plus éparse, constituée du Cirse filipendule et de quelques autres dicotylédones qui ponctuent le tapis végétal de leur couleur vive. Végétation à développement spatial.

Ecologie

s					
bd					
f					
h					
th					
	m	pf	mf	f	tf

Pelouse des sols plutôt frais, souvent engorgés en hiver et asséchés en été, maigres à moyennement fertiles (non fertilisés), acides à peu acides (neutres).

Gestion agricole

Fauche exclusive	Le groupement est soit fauché, soit pâturé extensivement et/ou
Mixte	tardivement (ovins, équins observés), soit les deux, et non fertilisé. Un
Pâturage exclusif	maintien de pratiques agricoles extensives est requis pour le conserver.

¹ hybride entre l'Agrostide capillaire (*A. capillaris*) et l'A. stolonifère (*A. stolonifera*) qui affectionne particulièrement ces pelouses méso-hygrophiles, milieu intermédiaire entre les habitats des deux parents.

Variabilité

Deux variations liées à l'acidité du substrat peuvent être distinguées au sein des relevés bellilois :

- une première sur les sols les plus acides ① est différenciée par la présence de bruyères et d'ajoncs relictuels des landes intérieures à Bruyère vagabonde et par l'absence de plantes basiphiles caractérisant la seconde variation ;
- une seconde sur les sols les moins acides (peu acides, voire neutres) ② est différenciée par des espèces basiphiles telles que la Pulicaire dysentérique, la Laïche glauque, etc.

Une variation des sols plus humides ③ peut également être distinguée par la présence de plantes des sols humides du groupe D telles que le Jonc à fleurs aigües, le Carvi verticillé, l'Agrostide des chiens.

Confusions possibles

- Avec la prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües (*Caro verticillati* - *Juncetum acutiflori*) qui se développe sur des sols plus humides, véritablement marécageux, et dans laquelle les plantes du groupe D sont plus fréquentes et abondantes (elles restent rares ici à l'exception du Cirse filipendule ou de la variation la plus hygrophile).

Dynamique & contacts

La variation des sols les plus acides semble dériver des landes intérieures à Bruyère vagabonde (groupement non décrit) et semble pouvoir y revenir par extensification des pratiques agricoles (retour de la Bruyère vagabonde après abandon...).

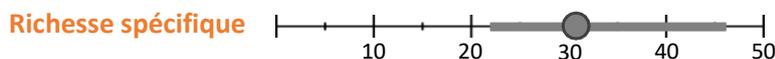
Par eutrophisation, cette pelouse (-prairie) certainement initiale disparaît au profit d'une prairie humide indéterminée des sols plus fertiles (fiche et clé F). En effet, les espèces du groupe socio-écologique A sont sensibles à une élévation du niveau trophique et ne se maintiennent pas à l'exception des plus tolérantes. A l'inverse, le cortège des plantes du groupe socio-écologique F, déjà présent dans ce groupement, devient plus abondant.

La variation des sols les plus humides correspond à la transition topographique vers la prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües de niveau inférieur.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
#	#	#	DHFF+	-	🌸 🌸 🌸

En plus de son intérêt intrinsèque, ce groupement abrite des espèces rares et menacées, telles que la Gesse blanchâtre (*Lathyrus pannonicus*), considérée vulnérable en Bretagne (Quéré, Magnanon, Brindejonec, 2015), et le Glaïeul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*), protégé au niveau régional (arrêté du 23/07/1987), considéré quasi-menacé en France (UICN France *et al.*, 2018), vulnérable en Bretagne.



Atteintes & menaces

Ce groupement subit actuellement de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles. L'eutrophisation des milieux, le drainage, la déprise agricole, sont autant de menaces pouvant faire régresser ce type de prairie jugé « peu rentable » sur le plan agronomique.

Répartition

Le groupement se situe préférentiellement à l'intérieur de l'île, sur le plateau central, toujours à plusieurs centaines de mètres du littoral. Il a été mis en évidence récemment à Belle-île-en-mer (Laurent, Colasse, Masson, 2020 ; Laurent & Colasse, 2020 ; Laurent & Colasse, 2022) mais reste à étudier. Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas connu en dehors de Belle-île-en-mer.

Fiche
B

UE 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
(Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes

CORINE Biotopes : 38.2 - Prairies à fourrage des plaines

Description

Cet habitat correspond à des prairies qui se développe sur des sols secs à frais, moyennement fertiles à très fertiles, et entretenues principalement par fauche. En général, ce type de prairie se distingue par une diversité floristique importante et un aspect « fleuri » en fin de printemps et en début d'été, lié à la présence de nombreuses dicotylédones. La fauche favorise, en effet, un cortège floristique particulier, indicateur de l'habitat, ainsi que des espèces sensibles au piétinement (= groupe socio-écologique B). Il ne suffit pas qu'une prairie soit fauchée pour l'inclure à cet habitat d'intérêt communautaire. Les prairies pauvres en espèces, gérées intensivement (ou irrégulièrement), souvent en gestion mixte (fauche/pâturage) et anciennement artificialisées (« communautés basales ») ne sont pas d'intérêt communautaire. Cependant, une prairie de fauche issue de labour avec semis de graminées et légumineuses fourragères en cours de « renaturation » spontanée peut relever de l'habitat si le cortège d'espèces caractéristiques est présent (Gaudillat *et al.*, 2018).

En Bretagne, l'habitat est présent dans toute la région mais est assez rare car les sols sans contraintes hydriques sont souvent cultivés ou urbanisés. Il a aussi été longtemps négligé dans les inventaires et les cartographies d'habitats par manque de connaissances (habitat considéré absent de Bretagne jusqu'en 2010).

A Belle-île, l'habitat est bien représenté au sein du parcellaire agricole.

Enjeux et état de conservation

Statut de l'habitat	Etat de conservation (domaine atlantique)	Responsabilité régionale	Responsabilité du site N2000	Nombre de types sur l'île
HIC	Défavorable-mauvais	Mineure*	/ (non cartographié)	4

* Responsabilité régionale jugée mineure en raison des faibles surfaces cartographiées dans les sites Natura 2000 bretons, notamment en raison de la méconnaissance de l'habitat en Bretagne.

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé B (page suivante)

- Prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante → **Fiche B1**, p. 21
- Prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou → **Fiche B2**, p. 23
- Prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun → **Fiche B3**, p. 25
- Prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou → **Fiche B4**, p. 27

Deux types (B1 & B3) sur les quatre constituent des végétations originales, méconnues en Bretagne.



UE 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude

Prairies de fauche (et/ou pâturées tardivement et extensivement), d'aspect fleuri en fin de printemps-début d'été, des sols secs à frais (pouvant être temporairement humides l'hiver), non strictement littorales (hors contextes dunaires, mais parfois sur placages sableux), avec présence de plantes du **groupe B** (classe phytosociologique des *Arrhenatheretea elatioris*, ordre des *Arrhenatheretalia elatioris*) → **Fiche B** (page précédente)



Contexte de placage sableux (substrat sableux humifère dérivé de substrat dunaire*)

* Type de prairies pouvant aussi être rencontré sur substrat dunaire (dans ce cas : UE 2130*) mais non observé dans cette situation à Belle-île

Hors contexte de placage sableux

Sol sablo-limoneux à limono-sableux, peu à moyennement fertile, sec à bien drainé
Prairie peu productive, souvent sous-pâturée ou fauchée, voire délaissée
Présence de la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et/ou de la Luzule champêtre (*Luzula campestris*) et de ≥ 2 (3) plantes habituelles dans les pelouses dunaires de l'île telles que :

- Laïche des sables (*Carex arenaria*)
- Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*)
- Bugrane maritime (*Ononis spinosa s. maritima*)
- Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*)
- Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*)
- Chlore perfolié (*Blackstonia perfoliata*)

Prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante
Grpt. à *Ononis spinosa s. maritima* et *Anthoxanthum odoratum* du *Carici arenariae* - *Arrhenatherion elatioris*
→ **Fiche B1**, p. 21

Sol maigre à peu fertile, sec à frais
Prairie-ourlet souvent dense et haute, peu ou irrégulièrement entretenue, voire abandonnée
Dominance (recouvrement > 50%) ou présence de ≥ 3 plantes préforestières :

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*)
- Ronces (*Rubus* spp.)
- Jacinthe (*Hyacinthoides non-scripta*)
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
- Garance voyageuse (*Rubia peregrina*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

Ourlet acidiphile à calcicole non étudié, hors HIC (sauf position littorale de dunes - UE 2130* ou de falaises - UE 1230)
Melampyro pratensis - *Holcetea mollis*
Trifolio medii - *Geranietea sanguinei*
→ potentiel de restauration de l'habitat UE 6510

Sol peu à moyennement fertile, sec à frais
Prairie moyennement productive et moins exploitée que les suivantes
Présence de la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et de la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), éventuellement accompagnées d'autres plantes du **groupe A**
Rareté des plantes du **groupe F** et dans une moindre mesure, des vesces (*Vicia* spp.) et des gesses (*Lathyrus* spp.), caractéristiques du type suivant
Quasi-absence des plantes nitrophiles (caractéristiques d'un type suivant)

Prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou
Luzulo campestris - *Brometum hordeacei*
→ **Fiche B2**, p. 23

Sol moyennement fertile à fertile, frais
Prairie diversifiée, assez dense et productive
Présence de plantes du **groupe F**
Abondance de vesces (*Vicia bithynica*, *V. hirsuta*, *V. tetrasperma*, etc.) et de gesses (*Lathyrus nissolia*, *L. hirsutus*, etc.), et plus généralement de plantes de la famille des Fabacées (= Légumineuses)
Rareté des plantes du **groupe A** même si la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et dans une moindre mesure, la Luzule champêtre (*Luzula campestris*) peuvent être bien présente (variation + maigre observée)
Rareté de plantes nitrophiles, même si elles peuvent être présentes ponctuellement

Prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun
Grpt. à *Linum usitatissimum s. angustifolium* et *Arrhenatherum elatius* du *Lino angustifolii* - *Oenanthenion pimpinelloidis*
→ **Fiche B3**, p. 25

Sol fertile à très fertile, bien drainé à frais
Prairie dense et productive
Présence de plantes nitrophiles telles que :

- Chardons (*Cirsium arvense / vulgare*)
- Grandes patiences (*Rumex crispus / obtusifolius*)
- Ortie (*Urtica dioica*)

Fréquence de plantes du **groupe F**
Quasi-absence de plantes du **groupe A**

Prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou
Heracleo sphondylii - *Brometum mollis*
→ **Fiche B4**, p. 27

Végétation d'aspect terne, peu diversifiée, avec peu ou pas de plantes des **groupes B et E** et ne présentant pas les caractères précédents

Communauté basale des prairies mésophiles hors HIC
→ § E2-5 (pâtures mésophiles), p. 47



B1

Prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante

Syntaxonomie : Grpt. à *Ononis spinosa s. maritima* et *Anthoxanthum odoratum* du *Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris*

Hors contexte arrière-dunaire* :

EUR 28 : 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

EUNIS : E2.21 - Prairies de fauche atlantiques

CORINE Biotopes : 38.21 - Prairies de fauche atlantiques

* Potentiel en contexte arrière-dunaire (dans ce cas : UE 2130*) mais non observé dans cette situation à Belle-Île

Combinaison floristique

● **Bugrane maritime** (*Ononis spinosa s. maritima*), **Laîche des sables** (*Carex arenaria*), **Panicaut champêtre** (*Eryngium campestre*), **Brachypode des rochers** (*Brachypodium rupestre*), **Fétuque rouge** (*Festuca rubra*), **Luzule champêtre** (*Luzula campestris*)

Fromental (*Arrhenatherum elatius*), **Gaillet mou** (*Galium mollugo*), **Grande berce** (*Heracleum sphondylium*), **Trèfle douteux** (*Trifolium dubium*), **Brome mou** (*Bromus hordeaceus*)

○ **Flouve odorante** (*Anthoxanthum odoratum*), **Plantain lanceolé** (*Plantago lanceolata*), **Dactyle aggloméré** (*Dactylis glomerata*), **Vesce cultivée** (*Vicia gr. sativa*), **Séneçon jacobée** (*Jacobaea vulgaris*), **Achillée millefeuille** (*Achillea millefolium*)

Physionomie

Prairie (-pelouse) relativement basse (de 20 à 40 centimètres en moyenne), peu dense à dense (recouvrement de 80 à 100%), souvent terne car dominée par des graminées, notamment par la Flouve odorante, le Brachypode des rochers, la Fétuque rouge et le Fromental. Quelques dicotylédones habituelles des pelouses dunaires y sont bien présentes (Panicaut champêtre, Bugrane maritime, Petite pimprenelle - *Sanguisorba minor*) mais relativement basses et/ou à floraison discrète, elles égaient rarement la physionomie de cette prairie. Végétation à développement spatial.

Ecologie

s		
bd		
f		
h		
th		
	m	pf mf f tf

Prairie des sols plutôt secs à bien drainés, peu à moyennement fertiles (non ou peu fertilisés), neutres (voire basiques), de texture sableuse (sabla-limoneuse à limono-sableuse), humifères, souvent dérivés de substrat dunaire (uniquement observée sur placages sableux à Belle-île-en-mer). Peut également être rencontrée en contexte arrière-dunaire (dans ce cas : UE 2130*).

Gestion agricole

	Fauche exclusive
	Mixte
	Pâturage exclusif

Le groupement est pâturé de façon extensive sur l'île (équins, bovins observés) et/ou fauché, voire géré irrégulièrement (délaissé). Il se développe au sein de secteurs non fertilisés. Des pratiques agricoles extensives sont à maintenir pour le conserver.

Variabilité

Aucune.

Confusions possibles

- Avec la pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs (*Danthonio decumbentis - Serapiadetum parviflorae*) dans laquelle les plantes pelousaires du groupe A sont plus fréquentes et abondantes, à l'exception de la Fétuque rouge et de la Luzule champêtre également bien présentes ici, et les plantes habituelles des pelouses dunaires plus rares (mais pouvant être présentes au sein d'une variation des placages sableux).
- Avec les prairies mésophiles à Luzule champêtre pâturée (*Luzulo campestris - Cynosuretum cristati*) et de fauche (*Luzulo campestris - Brometum hordeacei*) dans lesquelles les plantes habituelles des pelouses dunaires de l'île sont (quasi-)absentes et qui sont souvent un peu plus denses, plus hautes et plus productives.

Dynamique & contacts

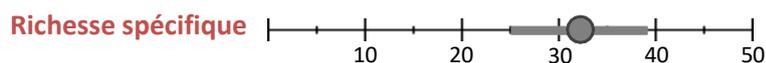
Ce groupement semble pouvoir dériver par eutrophisation de la variation des placages sableux de la pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs.

Par eutrophisation, le groupement disparaît au profit d'une autre prairie mésophile indéterminée des sols plus fertiles, pâturée (fiche et clé E2) ou fauchée (fiche et clé B), en fonction des pratiques en place. En effet, les espèces habituelles des pelouses dunaires sont assez sensibles à une élévation du niveau trophique et ne se maintiennent pas à l'exception des plus tolérantes (le Panicaut champêtre, par exemple). A l'inverse, le cortège des espèces prairiales (groupes socio-écologiques B et E2), déjà présent dans ce groupement, devient encore plus abondant.

Vers l'intérieur de l'île, ce type de prairie rentre en contact latéral avec les prairies à Luzule champêtre pâturée ou fauchée, sur substrat non sableux.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
#	#	#	DHFF	-	🌸🌸🌸



Atteintes & menaces

Ce groupement subit actuellement plusieurs atteintes : un sur-pâturage a été observé en quelques endroits de l'île et un embroussaillage à d'autres (voir Laurent & Colasse, 2022). L'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, sur-exploitation, affouragement, etc.), tout comme la déprise agricole, représentent de fortes menaces pour ce groupement.

Répartition

Le groupement n'a jamais été rencontré en position strictement littorale à Belle-île où sa présence est cependant fortement probable (en contexte arrière-dunaire). Les observations réalisées sur le terrain se situent toujours sur des placages sableux à proximité de la côte (moins de 100 mètres) ou le long des vallons littoraux (jusqu'à 500 mètres à l'intérieur). Mis en évidence récemment à Belle-île-en-mer (Laurent, Colasse, Masson, 2020 ; Laurent & Colasse, 2020 ; Laurent & Colasse, 2022), ce groupement reste encore à étudier. Bien que largement présent sur le littoral de l'ouest de la France, ce type de prairie sur sables, souvent arrière-dunaire (*Carici arenariae - Arrhenatherion elatioris*), reste méconnu.



Syntaxonomie : *Luzulo campestris - Brometum hordeacei*

EUR 28 : 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

EUNIS : E2.21 - Prairies de fauche atlantiques

CORINE Biotopes : 38.21 - Prairies de fauche atlantiques

B2

Prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou

Combinaison floristique

● Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*)

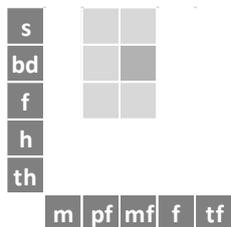
Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Brome mou (*Bromus hordeaceus*), Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), Lin (*Linum usitatissimum s. angustifolium*), Trèfle douteux (*Trifolium dubium*),

○ Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Vesce cultivée (*Vicia gr. sativa*), Carotte (*Daucus carota*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Oseille sauvage (*Rumex acetosa*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Trèfle violet (*Trifolium pratense*), Géranium découpé (*Geranium dissectum*)

Physionomie

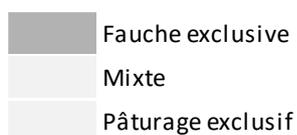
Prairie moyennement haute (de 25 à 50 centimètres en moyenne), dense (recouvrement toujours proche de 100%), bi-stratifiée avec une strate basse dense et plutôt terne où des graminoides dominent telles que la Fétuque rouge, la Flouve odorante, le Fromental, le Dactyle et, dans une moindre mesure, la Luzule champêtre, et une strate haute plus éparse marquée par la floraison colorée de nombreuses dicotylédones telles que le Lin, l'Oseille sauvage, la Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*, parfois abondante), etc. Végétation à développement spatial.

Ecologie



Prairie des sols secs à frais, peu à moyennement fertiles, (peu) acides.

Gestion agricole



Le groupement correspond typiquement à une prairie de fauche mais il est parfois pâturé extensivement et/ou tardivement par des ovins, moins souvent par des bovins (avec ou sans fauche préalable). Il peut tolérer une faible fertilisation organique. Une fauche annuelle avec exportation, sans fertilisation, est davantage recommandée pour son maintien en bon état qu'un pâturage extensif.

Variabilité

Aucune sur l'île (l'association présente cependant une variation thermophile inédite à étudier).

Confusions possibles

- Avec la pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs (*Danthonia decumbentis* - *Serapiadetum parviflorae*) dans laquelle les plantes pelousaires du groupe A sont plus fréquentes et abondantes, à l'exception de la Fétuque rouge et de la Luzule champêtre également bien présentes ici, et qui est moins dense, souvent moins haute et moins productive.
- Avec la prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante (Grpt. à *Ononis spinosa* s. *maritima* et *Anthoxanthum odoratum*) dans laquelle les plantes habituelles des pelouses dunaires de l'île sont bien présentes et qui est souvent un peu moins dense, moins haute et moins productive.
- Avec la prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle (*Luzulo campestris* - *Cynosuretum cristati*) dans laquelle les plantes caractéristiques de fauche du groupe B sont rares, voire absentes.
- Avec la prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun (Grpt. à *Linum usitatissimum* s. *angustifolium* et *Arrhenatherum elatius*) dans laquelle la Fétuque rouge et la Luzule champêtre sont plus rares, les plantes du groupe F et les vesces (*Vicia* spp.) et gesses (*Lathyrus* spp.) plus fréquentes, et qui est plus dense, plus haute et plus productive.

Dynamique & contacts

Ce groupement semble pouvoir dériver par eutrophisation de la pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs ou des landes intérieures à Bruyère vagabonde.

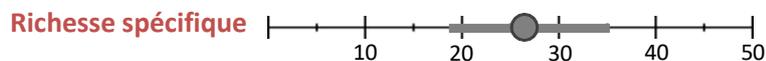
Par mise en place ou intensification du pâturage, le groupement évolue vers la prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle, son équivalent pâturé (disparition du cortège lié à la fauche).

Par eutrophisation, le groupement disparaît au profit des autres prairies mésophiles des sols plus fertiles : la prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun puis/ou, la prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou (*Heracleo sphondylii* - *Brometum mollis*).

En se rapprochant de la côte, ce type de prairie peut rentrer en contact latéral avec la prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante, un équivalent plus littoral, sur placages sableux ou en contexte arrière-dunaire.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
PC ?	C ?	R	DHFF	p. H	***



Atteintes & menaces

Ce groupement des sols moyennement fertiles subit actuellement de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles : eutrophisation des milieux, déprise agricole, intensification des pratiques et abandon de la fauche exclusive, sont autant de menaces pouvant faire régresser ce type de prairie.

Répartition

Le groupement a été principalement rencontré à l'intérieur de l'île mais est ponctuellement présent à une centaine de mètres du littoral. Décrit de Normandie, il est considéré présent dans une large partie des régions atlantiques françaises (une variation thermophile inédite semble exister).



B3

Prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun

Syntaxonomie : Grpt. à *Linum usitatissimum* s. *angustifolium* et *Arrhenatherum elatius* du *Lino angustifolii* - *Oenanthenion pimpinelloidis*

EUR 28 : 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

EUNIS : E2.21 - Prairies de fauche atlantiques

CORINE Biotopes : 38.21 - Prairies de fauche atlantiques

Combinaison floristique

- Vesce de Bithynie (*Vicia bithynica*), Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*), Vesce à quatre graines (*Vicia tetrasperma* s. *tetrasperma*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)

Lin (*Linum usitatissimum* s. *angustifolium*), Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Brome mou (*Bromus hordeaceus*), Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), Vulpie faux-brome (*Vulpia myuros* s. *sciuroides*)

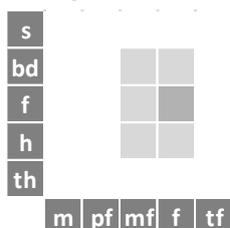
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Vesce cultivée (*Vicia gr. sativa*), Carotte (*Daucus carota*), Plantain lanceolé (*Plantago lanceolata*), Oseille sauvage (*Rumex acetosa*), Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Géranium découpé (*Geranium dissectum*), Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*)

- Fétuque rouge (*Festuca rubra*), Luzule champêtre (*Luzula campestris*)

Physionomie

Prairie assez haute (de 30 à 60 centimètres en moyenne), assez dense (recouvrement compris entre 90 et 100%) et assez productive. Elle est dominée par des graminées telles que le Fromental, la Gaudinie, le Dactyle, la Flouve odorante, mais les dicotylédones peuvent y représenter une part très importante, donnant des floraisons parfois spectaculaires de Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), de Lin, de vesces, de gesses, de trèfles et autres plantes de la famille des Fabacées (= Légumineuses). Végétation à développement spatial.

Ecologie



Prairie des sols principalement frais, plus ou moins humides en hiver mais s'asséchant relativement vite en été, moyennement fertiles à fertiles, (peu) acides.

Gestion agricole

	Fauche exclusive
	Mixte
	Pâturage exclusif

Le groupement correspond typiquement à une prairie de fauche. Il est aussi parfois pâturé extensivement et/ou tardivement (le plus souvent pâturage du regain) par des ovins, moins souvent par des bovins. Il semble tolérer une fertilisation faible à raisonnée. Une fauche annuelle avec exportation, sans fertilisation, est davantage recommandée pour sa conservation qu'un pâturage.

Variabilité

Une variation des sols les plus maigres différenciée par la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et dans une moindre mesure, la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), a été observée.

Confusions possibles

- Avec la prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou (*Luzulo campestris - Brometum hordeacei*) dans laquelle les plantes du groupe F et les vesces (*Vicia spp.*) et gesses (*Lathyrus spp.*) sont plus rares, la Fétuque rouge et la Luzule champêtre plus fréquentes et abondantes (excepté pour la variation des sols les plus maigres), et qui est moins dense, moins haute et moins productive.
- Avec la prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou (*Heracleo sphondylii - Brometum mollis*) dans laquelle les plantes nitrophiles telles que les cirses (*Cirsium arvense / vulgare*), les grandes patiences (*Rumex crispus / obtusifolius*) ou encore l'Ortie (*Urtica dioica*) sont plus fréquentes, et qui est plus dense, plus haute et plus productive.

Dynamique & contacts

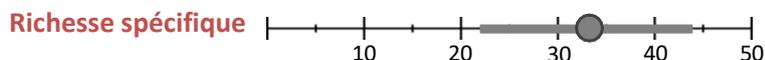
Ce groupement dérive par eutrophisation de pelouses ou de prairies plus maigres, notamment de la prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou.

Par mise en place de pâturage ou intensification du pâturage, le groupement évolue vers une prairie méso-hygrophile pâturée se rapprochant probablement de la prairie méso-hygrophile pâturée à Lotier des fanges et Crételle (*Loto pedunculati - Cynosuretum cristati*, (fiche et clé F).

Par eutrophisation, le groupement disparaît au profit de la prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou (*Heracleo sphondylii - Brometum mollis*) des sols eutrophisés.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
#	#	#	DHFF	p. H	🌸🌸🌸



Atteintes & menaces

Ce groupement subit de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles : sur-eutrophisation des milieux ou intensification des pratiques et abandon de la fauche exclusive, la déprise agricole sur ces terrains plus fertiles représentant une menace moindre.

Répartition

Le groupement se positionne à l'intérieur de l'île, souvent à plusieurs centaines de mètres du littoral. Il a été mis en évidence récemment à Belle-île-en-mer (Laurent, Colasse, Masson, 2020 ; Laurent & Colasse, 2020 ; Laurent & Colasse, 2022) et depuis, des communautés proches ont été observées en plusieurs endroits du littoral sud breton et dans l'île voisine d'Hoedic (Laurent, 2020). Sa répartition est donc à étudier mais pourrait s'étendre dans un plus large secteur thermo-atlantique.



Syntaxonomie : *Heracleo sphondylii - Brometum mollis*

EUR 28 : 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

EUNIS : E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques

CORINE Biotopes : 38.22 - Prairies de fauche des plaines médio-européennes

B4

Prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou

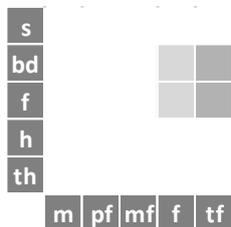
Combinaison floristique

- Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Brome mou (*Bromus hordeaceus*), Grande berce (*Heracleum sphondylium*), Chardon des champs (*Cirsium arvense*), Chardon commun (*Cirsium vulgare*), Patience crépue (*Rumex crispus*), Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), Ortie (*Urtica dioica*)
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Oseille sauvage (*Rumex acetosa*), Géranium découpé (*Geranium dissectum*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

Physionomie

Prairie haute (de 40 à 75 centimètres en moyenne), dense (recouvrement proche de 100%), à haute biomasse mais souvent peu diversifiée, nettement dominée par des graminées telles que le Fromental, le Dactyle, la Houlque laineuse et la Flouve odorante qui forment un tapis végétal terne ponctué de quelques dicotylédones à fleurs souvent discrètes telles que la Grande berce, le Chardon des champs, l'Oseille sauvage. Végétation à développement spatial.

Ecologie



Prairie des sols bien drainés à frais, fertiles à très fertiles (secteurs eutrophisés), (peu) acides. Caractéristique d'un mauvais état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire UE 6510 en raison d'une forte eutrophisation. Certaines plantes hygrophiles du groupe F n'y sont pas rares mais peuvent provenir du phénomène d'apophytisation (présence de plantes liées aux sols humides, fertiles dans des prairies plus sèches sous l'effet d'une eutrophisation).

Gestion agricole



Le groupement correspond typiquement à une prairie de fauche mais il peut faire l'objet d'un pâturage de regain (ovins observés). Il apparaît suite à une eutrophisation, souvent par fertilisation poussée. Les amendements calciques ne sont pas rares non plus sur ce type de prairie.

La fauche avec exportation, sans fertilisation, est recommandée pour restaurer l'habitat dans un état de conservation plus favorable (plusieurs fauches par an à prévoir dans un objectif de restauration).

Variabilité

Aucune.

Confusions possibles

- Avec la prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun (Grpt. à *Linum usitatissimum* s. *angustifolium* et *Arrhenatherum elatius*) plus diversifiée et d'aspect plus fleuri, dans laquelle les vesces (*Vicia* spp.) et gesses (*Lathyrus* spp.) sont plus fréquentes, les plantes nitrophiles plus rares, et qui est encore plus dense, plus haute et plus productive.
- Avec une communauté basale, moins diversifiée et d'aspect plus terne, ne présentant pas ou peu de plantes des groupes B et E et souvent largement dominée par une ou deux espèces banales.
- Avec une prairie mésophile pâturée des sols fertiles (fiche et clé E2), notamment avec la prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais, dans laquelle les plantes caractéristiques de fauche du groupe B sont rares, voire absentes.

Dynamique & contacts

Ce groupement est connu pour être le point de convergence trophique de la plupart des prairies mésophiles de fauche d'un large secteur atlantique nord, c'est-à-dire qu'il peut dériver de la plupart des prairies mésophiles de fauche par eutrophisation.

Par mise en place ou intensification du pâturage, le groupement évolue vers la prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais, son équivalent pâturé.

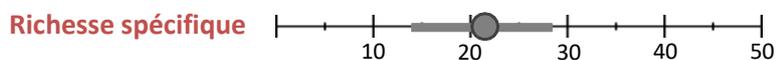
Par sur-eutrophisation, le groupement disparaît au profit d'une friche nitrophile de l'*Heracleo sphondylii* - *Rumicetum obtusifolii* B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 (non observée sur l'île) ; la présence de la Grande berce et de la Patience à feuilles obtuses dans certains relevés peut d'ailleurs être interprétée comme un élément pionnier de cette dynamique.

Une intensification supplémentaire des pratiques (de fertilisation, de chaulage, de fauche et/ou de pâturage) peut aussi conduire le groupement vers une communauté basale par disparition de toutes les espèces caractéristiques de l'association.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
PC ?	C ?	?	DHFF	p. H	***

Intérêt moindre par rapport aux autres types de prairies de fauche mais restauration possible.



Atteintes & menaces

Ce groupement caractérise un état de conservation défavorable de l'habitat d'intérêt communautaire UE 6510. La mise en pâturage et le retournement pour une mise en culture constituent les plus importantes menaces. Une eutrophisation accrue, déjà importante ici, entraînerait la disparition du groupement.

Répartition

Le groupement ne semble pas très fréquent à Belle-Île mais les relevés associés sont répartis sur tout le territoire. Il a notamment été rencontré dans les parties les plus sèches (en pente) de plusieurs vallons littoraux en cours d'abandon. Il est assez banal et largement répandu en Bretagne et dans une grande partie des régions nord-atlantiques françaises.

Fiche
CUE 1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)
(1410-3 - Prairies subhalophiles thermo-atlantiques)**Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens**

EUNIS : A2.523 - Prés salés ras méditerranéens à *Juncus*, *Carex*, *Hordeum* et *Trifolium*

CORINE Biotopes : 15.52 - Prés salés à *Juncus gerardii* et *Carex divisa*

Description

Cet habitat correspond initialement aux prés salés du pourtour méditerranéen mais intègre également certaines prairies subhalophiles thermo-atlantiques (habitat décliné des cahiers d'habitats français 1410-3). Il se développe le plus souvent sur d'anciens schorres colmatés, en aval des estuaires et dans des marais littoraux poldérisés : l'influence des marées ne s'y ressent plus ou uniquement lors des grandes marées, mais les sols conservent une certaine salinité. Les sols y sont gorgés d'eau en hiver et s'assèchent souvent fortement en période estivale. Le dessèchement du sol entraîne une augmentation de la concentration en sel. La végétation des prairies subhalophiles est riche en espèces caractéristiques des milieux saumâtres (= groupe socio-écologique C). Traditionnellement, ces prairies sont fauchées et/ou pâturées de façon assez extensive.

La Bretagne marque la limite septentrionale de l'habitat, classiquement restreint au sud de l'estuaire de la Vilaine. Ainsi, les prairies subhalophiles de l'extrême sud de la Bretagne sont d'intérêt communautaire tandis que les autres non, même si certaines d'entre elles possèdent une valeur patrimoniale indéniable. Les cahiers d'habitats définissent, en effet, la caractérisation de l'habitat par certaines communautés végétales ayant une répartition thermo-atlantique.

A Belle-Île, les communautés végétales observées sont bien caractéristiques de l'aire thermo-atlantique et donc de l'habitat d'intérêt communautaire UE 1410. Leur position originale est à noter : elles sont majoritairement situées au sein de dépressions sur le plateau à l'ouest de l'île qui reçoit les vents dominants et ainsi des embruns qui permettent à ces végétations subhalophiles de se développer.

Enjeux et état de conservation

Statut de l'habitat	Etat de conservation (domaine atlantique)	Responsabilité régionale	Responsabilité du site N2000	Nombre de types sur l'île
HIC	défavorable-inadéquat	Elevée	Elevée	2

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé C (page suivante)

- Prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs → **Fiche C1**, p. 31
- Prairie subhalophile à Laîche divisée et Ray-grass anglais → **Fiche C2**, p. 33



Clé
C

UE 1410 - Prés salés méditerranéens (Prairies subhalophiles thermo-atlantiques)

Prairies des sols humides (courtement) inondables ou engorgés, plus ou moins riches en sel, situées à proximité du littoral ou au sein de dépressions sur le plateau à l'ouest de l'île (qui reçoit les vents dominants et ainsi des embruns qui permettent à ces végétations subhalophiles de se maintenir), avec présence de plantes du **groupe C** (classe phytosociologique des *Agrostietea stoloniferae*, ordre des *Potentillo anserinae* - *Polygonetalia avicularis*, alliance de l'*Alopecurion utriculati**) → **Fiche C** (page précédente)



Gestion par fauche (et/ou pâturage tardif et extensif)

Présence de ≥ 2 (3) plantes des prairies humides de fauche telles que :

- Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*)
- Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
- Brome en grappes (*Bromus racemosus*)
- Gaudinie (*Gaudinia fragilis*)
- (- Sénéçon aquatique - *Jacobaea aquatica*, très rare sur l'île)

Prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs
Trifolium maritimi - *Oenanthetum silaifoliae*
→ **Fiche C1**, p. 31

Gestion mixte ou inconnue

Peu ou pas de plantes des groupes cités

Prairie subhalophile non étudiée
Groupement indéterminé de l'*Alopecurion utriculati**
→ prévoir la réalisation d'un relevé phytosociologique

Gestion par pâturage

(Quasi-)Absence des plantes des prairies humides de fauche
Présence de ≥ 3 plantes parmi les 4 suivantes :

- Laïche divisée (*Carex divisa*)
- Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*)
- Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*)
- Ray-grass anglais (*Lolium perenne*)

Prairie subhalophile à Laïche divisée et Ray-grass anglais
Carici divisa - *Lolietum perennis*
→ **Fiche C2**, p. 33

* aucun groupement lié aux sols longuement inondables ou engorgés de l'alliance du *Ranunculo ophioglossifolii* - *Oenanthion fistulosae* B. Foucault in B. Foucault & Catteau 2012 (ordre des *Deschampsietalia cespitosae*), également caractéristique de l'habitat, n'a été observé sur l'île bien que sa présence soit probable (présence des espèces caractéristiques et du contexte stationnel).



Syntaxonomie : *Trifolium maritimi* - *Oenanthe silaifoliae*

EUR 28 : 1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

EUNIS : A2.523 - Prés salés ras méditerranéens à *Juncus*, *Carex*, *Hordeum* et *Trifolium*

CORINE Biotopes : 15.52 - Prés salés à *Juncus gerardii* et *Carex divisa*

C1

Prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs

Combinaison floristique

- Trèfle maritime (*Trifolium maritimum*), Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*), Laïche divisée (*Carex divisa*), Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*)

Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*), Brome en grappes (*Bromus racemosus*), Sénéçon aquatique (*Jacobaea aquatica*, très rare sur l'île), Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)

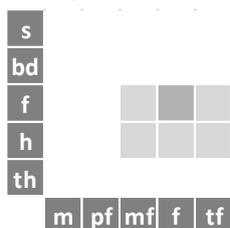
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Ray-grass anglais (*Lolium perenne*), Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)

- ① Trèfle à fleurs renversées (*Trifolium resupinatum*), Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*) / ② Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)

Physionomie

Prairie assez haute (de 35 à 60 centimètres en moyenne), plutôt dense (recouvrement toujours proche de 100 %), généralement dominée par diverses graminées telles que l'Agrostide stolonifère, la Fétuque faux-roseau, le Ray-grass anglais, la Houlque laineuse ou encore le Pâturin commun, mais dans laquelle les dicotylédones, et notamment les trèfles, sont bien présents et peuvent même constituer des faciès. Souvent fleurie au printemps, elle sèche vite en été (aspect « paillason »). Végétation à développement spatial.

Ecologie



Prairie des sols plus ou moins salés, frais à humides, plus ou moins argileux et pouvant ainsi s'assécher fortement en été, naturellement fertiles et plutôt neutres.



Syntaxonomie : *Carici divisae - Lolietum perennis*

EUR 28 : 1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

EUNIS : A2.523 - Prés salés ras méditerranéens à *Juncus*, *Carex*, *Hordeum* et *Trifolium*

CORINE Biotopes : 15.52 - Prés salés à *Juncus gerardii* et *Carex divisa*

C2

Prairie subhalophile à Laïche divisée et Ray-grass anglais

Combinaison floristique

● Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*), Ray-grass anglais (*Lolium perenne*), Laïche divisée (*Carex divisa*), Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*)

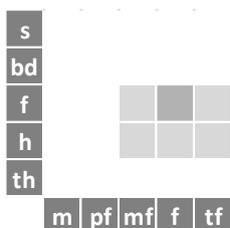
○ Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Trèfle porte-fraise (*Trifolium fragiferum*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Trèfle blanc (*Trifolium repens*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)

◦ Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*), Trèfle à fleurs renversées (*Trifolium resupinatum*)

Physionomie

Prairie moyennement haute (de 20 à 50 centimètres en moyenne), plutôt dense (recouvrement toujours proche de 100%), dominée par les graminoides de sa combinaison caractéristique : l'Orge faux-seigle, le Ray-grass anglais, la Laïche divisée et le Vulpin bulbeux mais aussi par l'Agrostide stolonifère, le Pâturin commun, la Houlque laineuse ou encore la Fétuque faux-roseau. Comme dans son équivalent fauché, la prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Trifolium maritimi - Oenanthe silaifoliae*), les dicotylédones, et notamment les trèfles, peuvent représenter une part importante du recouvrement donnant d'agréables floraisons printanières mais s'asséchant vite et prenant l'aspect d'un gazon ras souffrant de la sécheresse en été. Végétation à développement spatial.

Ecologie



Prairie des sols plus ou moins salés, frais à humides, plus ou moins argileux et pouvant ainsi s'assécher fortement en été, naturellement fertiles et plutôt neutres.

Gestion agricole

Fauche exclusive	Ce groupement est soumis à un pâturage intensif et/ou précoce (bovins et équins observés). Le maintien des pratiques de pâturage est préconisé.
Mixte	
Pâturage exclusif	

Variabilité

En plus de ce qui pourrait être considéré comme la forme typique de cette association végétale (sous-association *typicum*), une variation inédite sur les sols les plus salés, différenciée notamment par le Jonc de Gérard et le Trèfle à fleurs renversées, a été relevée sur l'île (sous-association analogue dans la prairie subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs).

Confusions possibles

- Avec une prairie humide pâturée des sols non salés moyennement fertiles à fertiles (fiche et clé F) dans laquelle les plantes du groupe C sont (quasi-)absentes.
- Avec la prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs qui est typiquement fauchée ou soumis à un léger pâturage tardif et dans laquelle il existe un cortège de plantes liées à la fauche telles que l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*), le Brome en grappes (*Bromus racemosus*), le Sénéçon aquatique (*Jacobaea aquatica*, très rare sur l'île), la Gaudinie (*Gaudinia fragilis*) ou encore l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*).

Dynamique & contacts

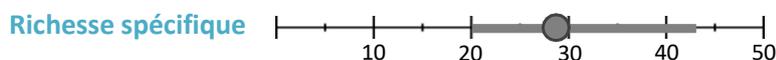
A l'image de la prairie subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs, ce type de prairie dérive théoriquement des prés plus salés suite à la poldérisation et à la lixiviation du chlorure de sodium contenu dans le sol. Cependant, étant donné sa position originale à Belle-île-en-mer (voir § Répartition), ce type de prairie semble original.

Une fauche ou une importante extensification des pratiques de pâturage peut engendrer l'évolution du groupement vers la prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs, son équivalent fauché.

Par sur-eutrophisation, le groupement semble pouvoir disparaître au profit d'une prairie humide moins différenciée des sols très fertiles (fiche et clé F).

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
RR	R	?	DHFF	H	***



Atteintes & menaces

Peu de menaces importantes liées aux modifications des pratiques agricoles : le retournement pour une mise en culture et la déprise agricole pourraient néanmoins faire disparaître le groupement, même si elles s'avèrent peu probables en raison de la salinité et de la bonne fertilité naturelle du sol.

Répartition

A l'image de la prairie subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs, la position de ce type de prairie est atypique à Belle-île-en-mer : il est toujours situé au sein de dépressions sur le plateau à l'ouest de l'île qui reçoit les vents dominants et ainsi des embruns qui permettent à ces végétations des sols plus ou moins salés de se développer. Ce groupement a une répartition littorale thermo-atlantique ; en Bretagne, il n'est connu que du Morbihan.

Fiche
D

**UE 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
(*Molinion-caeruleae*)**

Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : E3.51 - Prairies à *Molinia caerulea* et communautés apparentées

CORINE Biotopes : 37.31 - Prairies à Molinie et communautés associées

Description

Cet habitat correspond aux prairies humides des sols pauvres en éléments nutritifs. Elles sont souvent assez diversifiées floristiquement et sont caractérisées par la présence d'un cortège de plantes oligotrophes (= groupe socio-écologique D). La préservation de ces prairies humides oligotrophes nécessite un entretien par fauche et/ou pâturage. En absence de gestion régulière, la diversité floristique de ces prairies peut s'appauvrir et des espèces telles que la Molinie (*Molinia caerulea*) peuvent devenir très dominantes. Leur préservation dans le temps dépend également du maintien des zones humides pauvres en éléments nutritifs, soustraites à toute eutrophisation (fertilisation directe, eutrophisation par ruissellement des cultures alentours, etc.).

En Bretagne, ce type d'habitat se rencontre de manière dispersée sur presque tout le territoire régional mais les grands ensembles de prairies oligotrophes diversifiées sont devenues rares. Les prairies les plus intéressantes se rencontrent souvent en tête de bassin versant, dans des paysages de lande et/ou de bocage. Aujourd'hui, elles sont souvent délaissées par l'agriculture et sont menacées de disparition dans certains secteurs.

A Belle-Île, l'habitat est assez rare et plutôt ponctuel. Il a été principalement rencontré à l'intérieur de l'île dans des dépressions, en tête des ruisseaux ou en fond de vallon.

Enjeux et état de conservation

Statut de l'habitat	Etat de conservation (domaine atlantique)	Responsabilité régionale	Responsabilité du site N2000	Nombre de types sur l'île
HIC	défavorable-mauvais	Elevée	Modérée	2

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé D (page suivante)

- Prairie marécageuse à Oenanthe fistuleuse et Agrostide des chiens → **Fiche D1**, p. 37
- Prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües → **Fiche D2**, p. 39

Certains formes de la pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck (UE 6230*, fiche A2) possèdent des liens étroits avec cet habitat qui restent à étudier.



Clé
D

UE 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

Prairies des sols humides, marécageux, maigres à moyennement fertiles, plutôt acides, souvent riches en matière organique au moins en surface, non salés, situées généralement à l'intérieur de l'île dans des dépressions ou en fond de vallon, avec présence de plantes du **groupe D** (classe phytosociologique des *Molinio caeruleae* - *Juncetea acutiflori*, ordre des *Molinietales caeruleae*, alliance du *Juncion acutiflori*) → **Fiche D** (page précédente)

Sol minéral ou peu organique, longuement inondable ou engorgé (végétation amphibie)

Très bas niveau topographique

Présence de plantes des dépressions inondables moyennement fertiles habituellement associées au **groupe F** telles que :

- Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*)
- Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)

Prairie marécageuse à Oenanthe fistuleuse et Agrostide des chiens
Oenanthe fistulosa - *Agrostietum caninae*
→ **Fiche D1**, p. 37

Sol avec un horizon supérieur tourbeux + ou - épais, souvent engorgé par une eau courante pendant une grande partie de l'année : voisinage des ruisseaux, tête de bassin (végétation turficole¹)

Bas niveau topographique

Présence de ≥ 3 plantes parmi les suivantes (espèces turficoles) :

- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)
- Ecuille d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)
- Agrostide des chiens (*Agrostis canina*)
- Petite scutellaire (*Scutellaria minor*)
- Mouron délicat (*Lysimachia tenella*)

Prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües
Carum verticillatum - *Juncetum acutiflori*
→ **Fiche D2**, p. 39

¹ qui se développe préférentiellement sur de la tourbe.

Sol souvent engorgé en hiver et asséché en été (végétation méso-hygrophile)

Niveau topographique plus haut que pour les végétations précédentes

Présence du Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*), accompagné de ≥ 2 plantes du **groupe A** le plus souvent parmi les suivantes :

- Fétuques à feuilles fines (*Festuca* gr. *rubra* / gr. *ovina*)
- Danthonie (*Danthonia decumbens*)
- Petites luzules (*Luzula campestris* / *multiflora*)
- Bruyères et ajoncs (*Erica* spp., *Calluna vulgaris*, *Ulex* spp.)

Pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck
Grpt. à *Cirsium filipendulum* et *Agrostis x murbeckii* de l'*Agrostion curtisii*
→ **Fiche A2 (UE 6230*)**, p. 17 (étude du lien avec cet habitat à approfondir)



Syntaxonomie : *Oenanthe fistulosae* - *Agrostietum caninae*

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

D1

Prairie marécageuse à *Oenanthe fistuleuse* et *Agrostide des chiens*

Combinaison floristique

- **Agrostide des chiens (*Agrostis canina*), Renoncule flamette (*Ranunculus flammula*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Carvi verticillé (*Carum verticillatum*, absent de l'unique relevé correspondant)**
- ***Oenanthe fistuleuse* (*Oenanthe fistulosa*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Gaillet des marais (*Galium palustre*), Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*, absent de l'unique relevé correspondant)**
- Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Salicaire (*Lythum salicaria*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)
- Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)

Physionomie

Prairie de hauteur basse à moyenne (de 10 à 45 centimètres en moyenne), assez dense (recouvrement de 90%), de composition floristique équilibrée, sans dominance marquée. Végétation à développement spatial.

Ecologie

s					
bd					
f					
h					
th					
	m	pf	mf	f	tf

Prairie marécageuse des sols maigres à peu fertiles, et acides, minéraux ou peu organiques (souvent issus d'alluvions), subissant des alternances de submersion et d'émersion (végétation amphibie), caractérisée par une juxtaposition de plantes des bas-marais des sols maigres et très humides (groupe socio-écologique D) associées à des plantes des dépressions inondables plus fertiles (groupe socio-écologique F).

Gestion agricole

	Fauche exclusive
	Mixte
	Pâturage exclusif

Ce groupement est souvent soumis à une fauche tardive mais peut aussi faire l'objet d'un pâturage très extensif et tardif. L'unique prairie relevée est entretenue par gyrobroyage, pratique défavorable au maintien du groupement à moyen et long terme (eutrophisation du milieu par non export des rémanents). Des pratiques tardives de fauche avec export ou de pâturage extensif sont à privilégier. Tout drainage et fertilisation sont à proscrire.

Variabilité

Un seul relevé a été effectué au sein de la variation des sols les plus acides, à Jonc à fleurs aigües.

Confusions possibles

- Avec la prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse (*Eleocharito palustris* - *Oenanthe fistulosae*, § F1 en prairies humides) dans laquelle les plantes du groupe D sont (quasi-)absentes.
- Avec la prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües (*Caro verticillati* - *Juncetum acutiflori*) des sols moins humides mais plus tourbeux (horizon supérieur), dans laquelle le cortège de plantes du groupe F est moins fréquent et les plantes les plus turficoles du groupe D sont plus fréquentes telles que la Petite scutellaire (*Scutellaria minor*), le Mouron délicat (*Lysimachia tenella*), le Carvi verticillé, l'Ecuelle d'eau ou le Jonc à fleurs aigües.

Dynamique & contacts

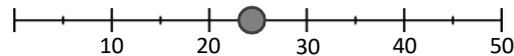
Le groupement semble être originel.

Par eutrophisation, le groupement disparaît au profit de la prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse (§ F1).

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
?	?	?	DHFF	H	***

Richesse spécifique



Atteintes & menaces

Ce groupement subit de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles : déprise agricole, eutrophisation des milieux, pratiques inadaptées (gyrobroyage, pâturage précoce) sur ce type de prairie des sols maigres et très humides. Le drainage a largement porté atteinte à ce type de prairie par le passé et, même s'il est aujourd'hui plus encadré par la loi, il reste une menace potentielle.

Répartition

Ce type de prairie n'a été rencontré qu'une seule fois, à l'intérieur de l'île, au sud de Bernantec. Il a été décrit du Morbihan et du Val de Loire et a une aire eu-atlantique.



Syntaxonomie : *Caro verticillati - Juncetum acutiflori*

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

D2

Prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües

Combinaison floristique

- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*), Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*), Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Agrostide des chiens (*Agrostis canina*), Petite scutellaire (*Scutellaria minor*), Mouron délicat (*Lysimachia tenella*)
- Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), Renoncule flamette (*Ranunculus flammula*), Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*), Molinie (*Molinia caerulea*, absent des relevés correspondants)
- ① Pulicaire (*Pulicaria dysenterica*), Laîche glauque (*Carex flacca*) / ② Brome en grappes (*Bromus racemosus*), Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), Ray-grass anglais (*Lolium perenne*)

Physionomie

Prairie moyennement haute (de 25 à 50 centimètres en moyenne), dense (recouvrement toujours proche de 100%), bi-stratifiée avec une strate supérieure souvent dominée par le Jonc à fleurs aigües, accompagné par d'autres graminées ou joncs, et une strate inférieure plus diversifiée, composée de petites dicotylédones majoritairement turficoles telles que le Carvi verticillé, la Petite scutellaire, l'Ecuelle d'eau, le Mouron délicat, etc. Végétation à développement spatial.

Ecologie

s					
bd					
f					
h					
th					
	m	pf	mf	f	tf

Prairie marécageuse des sols maigres à moyennement fertiles, acides, à horizon supérieur tourbeux et engorgés par une eau courante pendant une très grande partie de l'année (voisinage des ruisseaux, têtes de bassin).

Gestion agricole

	Fauche exclusive
	Mixte
	Pâturage exclusif

Ce groupement peut être soumis à une fauche avec export et/ou un pâturage tant que les pratiques sont tardives et extensives, adaptées au sol maigre et humide. Les prairies relevées étaient gérées par pâturage ovin extensif et fauche avec export. Tout drainage et fertilisation sont à proscrire.

Variabilité

Le groupement observé sur Belle-île-en-mer diffère légèrement de la description d'origine. D'une part, la présence de certaines plantes des sols neutres à basiques, telles que la Pulcaire, la Laîche glauque, pourraient caractériser une variation des sols moins acides ①. D'autre part, la présence de nombreuses prairiales des sols plus fertiles et moins humides telles que le Brome en grappes, la Gaudinie ou le Ray-grass anglais pourraient traduire l'influence des pratiques agricoles et correspondre à un faciès prairial des sols plus fertiles (moyennement fertiles) ②. Enfin, il est important de noter que les nombreuses petites laîches qui caractérisent habituellement ce groupement telles que la Laîche vert-jaunâtre (*Carex viridula s. oedocarpa*), la Laîche étoilée (*C. echinata*), la Laîche faux-panic (*C. panicea*) ou encore la Laîche lisse (*C. laevigata*) sont absentes des relevés correspondants, et plus généralement rares, voire absentes de l'île.

Confusions possibles

- Avec la prairie prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle (*Junco acutiflori - Cynosuretum cristati*) qui est également souvent dominée par le Jonc à fleurs aigües mais qui occupe des sols plus fertiles, sur lesquels les plantes du groupe D sont rares, voire absentes (à l'exception du Jonc à fleurs aigües) et les plantes du groupe F mieux représentées.
- Avec la prairie marécageuse à Oenanthe fistuleuse et Agrostide des chiens (*Oenanthe fistulosae - Agrostietum caninae*) des sols plus humides et moins tourbeux (horizon supérieur), dans laquelle les plantes du groupe F sont plus fréquentes et les plantes les plus turficoles du groupe D plus rares telles que la Petite scutellaire, le Mouron délicat, l'Ecuelle d'eau et le Carvi verticillé.
- Avec la pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck (Grpt. à *Cirsium filipendulum* et *Agrostis x murbeckii*) des sols moins humides (non marécageux), dans laquelle les plantes du groupe D sont moins fréquentes et moins abondantes (à l'exception du Cirse filipendule ou de la variation la plus hygrophile).

Dynamique & contacts

Le groupement semble être originel.

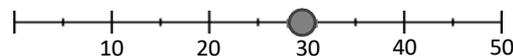
Par eutrophisation, le groupement disparaît au profit de la prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle des sols plus fertiles (§ F5).

La variation des sols les plus humides de la pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck constitue le contact topographique supérieur de ce groupement.

Valeur patrimoniale

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH	Enjeu
PC	C	R	DHFF	H	***

Richesse spécifique



Atteintes & menaces

Ce groupement subit actuellement de fortes menaces liées notamment aux modifications des pratiques agricoles : eutrophisation des milieux, drainage, déprise agricole, pratiques inadaptées (gyrobroyage, pâturage précoce) sont autant de menaces pouvant faire régresser ce type de prairie jugé peu rentable sur le plan agronomique.

Répartition

Ce type de prairie n'a été rencontré que deux fois, à l'intérieur de l'île. Il a une répartition principalement armoricaine et limousine mais atteint ponctuellement les Ardennes et l'Allemagne.

Pelouses (hors habitat d'intérêt communautaire UE 6230*)

Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : plusieurs codes correspondants, voir détail dans la description des groupements

CORINE Biotopes : plusieurs codes correspondants, voir détail dans la description des groupements

Description

Cet habitat correspond à diverses pelouses généralement ponctuelles et associées à d'autres végétations : il est observable en entrée de parcelle, dans les chemins, aux alentours des abreuvoirs ou des placettes d'affouragement, aux pieds des haies ou des murs entourant les parcelles, dans des ouvertures au sein de prairies, etc. Il est toujours issu d'une perturbation, le plus souvent d'origine anthropique : sur-piétinement, passage d'engins, labour mais aussi inondation prolongée, etc. Il se situe sur des sols secs à humides, maigres à fertiles. Il est caractérisé par la présence de plantes du groupe E1.

En Bretagne, comme à Belle-Île, cet habitat est assez fréquent dans le parcellaire agricole. S'il reste bien limité dans l'espace, il peut ponctuellement apporter une certaine diversité.

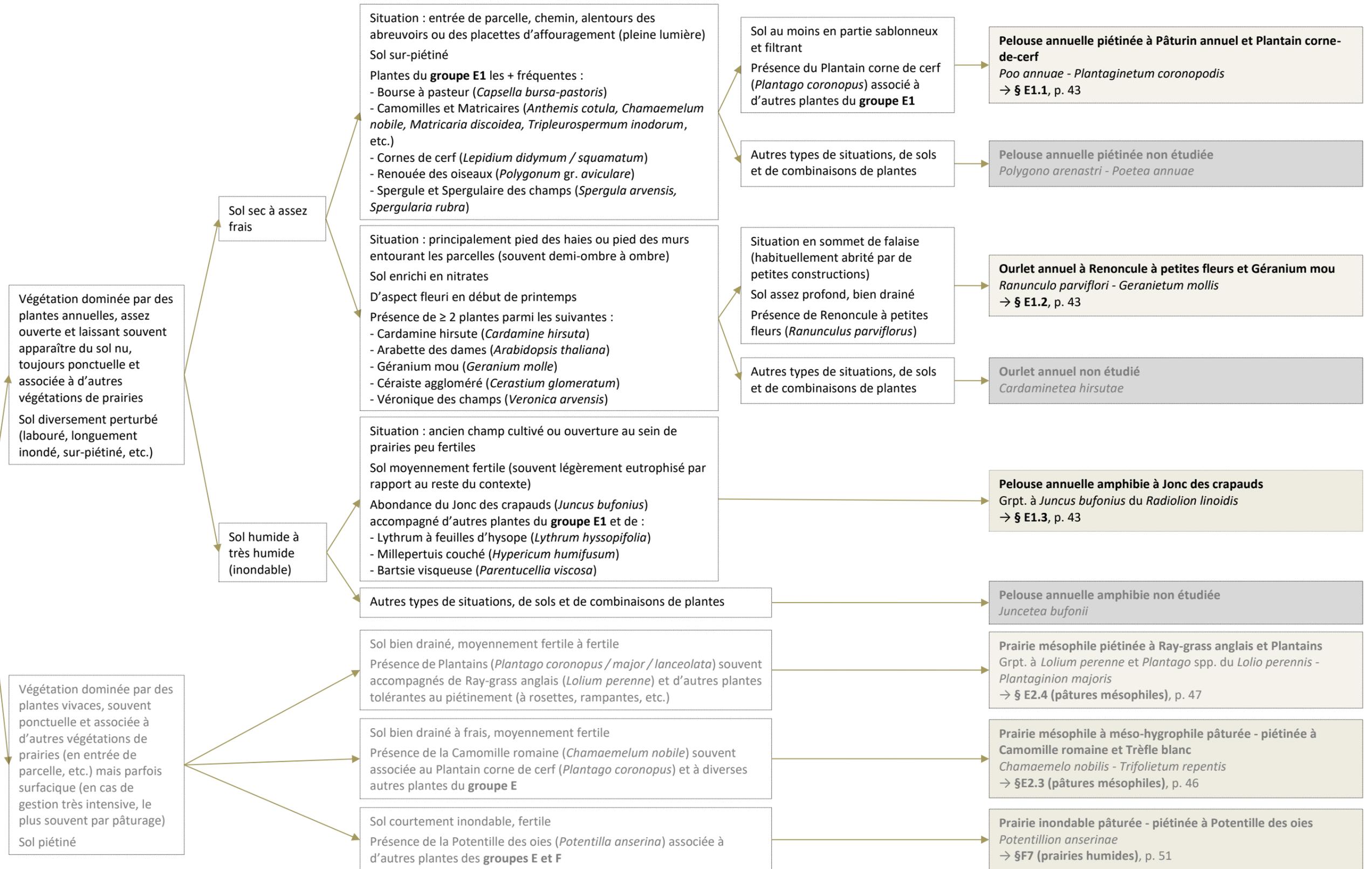
Groupements végétaux caractéristiques observés → clé E1 (page suivante)

- Pelouse annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf → § E1.1, p. 43
- Ourlet annuel à Renoncule à petites fleurs et Géranium mou → § E1.2, p. 43
- Pelouse annuelle amphibie à Jonc des crapauds → § E1.3, p. 43



Pelouses (hors habitat d'intérêt communautaire UE 6230*)

Pelouses non strictement littorales (hors contextes dunaires mais parfois sur placages sableux), généralement ponctuelles (associées à d'autres végétations dans une parcelle), issues d'une perturbation (sur-piétinement, passage d'engins, labour, inondation prolongée, etc.), des sols secs à humides, maigres à fertiles, avec présence de plantes du **groupe E1** (classes phytosociologiques diverses : *Polygono arenastri - Poetea annuae*, *Cardaminetea hirsutae*, *Juncetea bufonii*, *Arrhenatheretea elatioris*) → **Fiche E1** (page précédente)



E1.1 Pelouse annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf

Synsystème : *Poo annuae - Plantaginetum coronopodis*

EUNIS : E1.E - Pelouses xériques piétinées à espèces annuelles

CORINE Biotopes : non défini

Enjeu : ✿

Pelouse annuelle piétinée, sur substrat au moins en partie sablonneux et filtrant, différenciée par le Plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*) accompagné d'un lot d'espèces annuelles classiques de ces milieux : Pâturin annuel (*Poa annua*), Matricaire sans pétales (*Matricaria discoidea*), Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), Spergulaire des champs (*Spergularia rubra*), etc. Elle dérive de diverses prairies mésophiles sous l'effet d'une sur-exploitation.

E1.2 Ourlet annuel à Renoncule à petites fleurs et Géranium mou

Syntaxonomie : *Ranunculo parviflori - Geranietum mollis*

EUNIS : E1.6 - Pelouses à annuelles subnitrophiles

CORINE Biotopes : non défini

Enjeu : ✿

Ourlet annuel sublittoral de sommet de falaise, habituellement abrité par de petites constructions, sur sol assez profond, bien drainé, moyennement fertile, différencié par la Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*) et le Géranium mou (*Geranium molle*) accompagnés d'un lot d'espèces classiques de ces milieux : Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta*), Arabette des dames (*Arabidopsis thaliana*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Véronique des champs (*Veronica arvensis*), etc. Il a souvent été observé en mosaïque avec la variante littorale de la prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais (*Cirsio arvensis - Lolietum perennis*) avec laquelle il semble être en lien dynamique (stade de cicatrisation des ouvertures dues au sur-piétinement ?).

E1.3 Pelouse annuelle amphibie à Jonc des crapauds

Syntaxonomie : Grpt. à *Juncus bufonius* du *Radiolion linoidis*

EUNIS : C3.5133 - Communautés naines des substrats humides à herbacées

CORINE Biotopes : 22.3233 - Communautés d'herbes naines des substrats humides

Enjeu : ✿✿

Pelouse amphibie des sols moyennement fertiles, faiblement différenciée par le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), le Jonc capité (*Juncus capitatus*), la Salicaire à feuilles d'Hysope (*Lythrum hyssopifolia*) accompagnés de la Spergule des champs (*Spergula arvensis*), le Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*), la Bartsie visqueuse (*Parentucellia viscosa*). Ce groupement se rapproche d'une association décrite en partie des champs cultivés inondables sur substrats acides et des trouées des prairies vivaces oligotrophiles acidiphiles ouvertes en conditions légèrement eutrophisées par des pratiques anthropiques : le *Spergulario rubrae - Illecebretum verticillati* G. Sissingh 1957. Il a été observé au sein d'une ancienne culture en cours de restauration vers une prairie, pâturée par des moutons. Au sein des prairies belliloises, ce groupement semble aussi dériver de prairies hygrophiles sous l'effet d'une sur-exploitation.

Pâtures mésophiles

Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage

CORINE Biotopes : 38.1 - Pâtures mésophiles

Description

Cet habitat correspond aux prairies des sols secs à frais, moyennement fertiles à très fertiles, gérées essentiellement par pâturage (ou en gestion mixte). Elles sont surtout caractérisées par l'absence d'espèces des prairies de fauche (= groupe socio-écologique B) et par la présence de plantes tolérantes au piétinement (rampantes, à rosettes, annuelles, etc. = groupe socio-écologique E). Les prairies des sols les plus maigres revêtent une valeur patrimoniale incontestable, même si elle reste moindre que celle de leurs homologues fauchées. Les prairies pauvres en espèces, gérées intensivement ou irrégulièrement, souvent anciennement artificialisées (« communautés basales ») font partie de cet habitat. La restauration d'un habitat de prairies de fauche (UE 6510) est généralement possible à moyen terme.

En Bretagne, comme à Belle-Île, cet habitat est fréquent bien qu'il ait fortement régressé comme toutes les prairies permanentes notamment suite à un labour (conversion en prairie temporaire ou en culture). Il est présent un peu partout sur le territoire breton et bellilois.

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé E2 (page suivante)

- Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle → § E2.1, p. 46
- Prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais → § E2.2, p. 46
- Prairie méso(-hygro)phile pâturée - piétinée à Camomille romaine et Trèfle blanc → § E2.3, p. 46
- Prairie mésophile piétinée à Ray-grass anglais et Plantains → § E2.4, p. 47
- Communauté basale des prairies mésophiles (hors HIC) → § E2.5, p. 47



Pâtures mésophiles

Prairies pâturées (ou en gestion mixte), souvent d'aspect assez terne (sans floraison spectaculaire), des sols secs à frais, moyennement fertiles à fertiles, non strictement littorales (hors contextes dunaires, mais parfois sur placages sableux), constituées de plantes tolérantes au piétinement (rampantes, à rosettes, etc.) avec présence de plantes du **groupe E** ET (quasi-)absence de plantes du groupe B (classe phytosociologique des *Arrhenatheretea elatioris*, ordre des *Trifolio repentis - Phleetalia pratensis*, alliance du *Cynosurion cristati*) → **Fiche E2** (page précédente)

Sol moyennement fertile, sec à frais

Prairie moyennement productive et moins exploitée (pâturée) que les suivantes, différenciée par :

- la présence de la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et de la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), éventuellement accompagnées d'autres plantes du **groupe A**
- la rareté des plantes nitrophiles (des sols riches en nitrates, caractéristiques du type suivant)

La présence de plantes du **groupe F** est caractéristique d'une variation particulière de l'association

Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle

Luzulo campestris - Cynosuretum cristati

→ § E2.1, p. 46

Sol fertile à très fertile (enrichi en azote), sec à frais

Prairie productive et fortement exploitée (pâturée), différenciée par :

- la présence de plantes nitrophiles (des sols riches en nitrates) telles que :
 - Chardons (*Cirsium arvense / vulgare*)
 - Grandes patiences (*Rumex crispus / obtusifolius*)
 - Ortie (*Urtica dioica*)
- la quasi-absence de plantes du groupe A

La présence de plantes du **groupe F** est caractéristique d'une variation particulière de l'association.

Prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais

Cirsio arvensis - Lolietum perennis

→ § E2.2, p. 46

Sol piétiné, moyennement fertile, plutôt frais (souvent en des sites courtement inondés en automne ou hiver), + ou - sableux

Prairie-pelouse assez basse, + ou - dense, et fortement exploitée (pâturée-piétinée)

Présence de la Camomille romaine (*Chamaemelum nobile*) souvent associée au Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) et à diverses autres plantes du **groupe E**

Prairie mésophile à méso-hygrophile pâturée - piétinée à Camomille romaine et Trèfle blanc

Chamaemelo nobilis - Trifolietum repentis

→ § E2.3, p. 46

Sol piétiné, moyennement fertile à (très) fertile, bien drainé

Prairie-pelouse assez basse, + ou - dense, et fortement exploitée (pâturée-piétinée)

Présence de Plantains (*Plantago coronopus / major / lanceolata*) souvent accompagnés de Ray-grass anglais (*Lolium perenne*) et d'autres plantes tolérantes au piétinement (à rosettes, rampantes, etc.)

Végétation souvent ponctuelle et associée à d'autres végétations de prairies (en entrée de parcelle, autour des abreuvoirs ou des placettes d'affouragement, etc.) mais parfois surfacique (en cas de gestion très intensive)

Prairie mésophile piétinée à Ray-grass anglais et Plantains

Grpt. à *Lolium perenne* et *Plantago* spp. du *Lolio perennis - Plantaginion majoris*

→ § E2.4, p. 47

Sol divers

Végétation d'aspect terne, peu diversifiée, souvent dominée par la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) et/ou l'Agrostide de Murbeck (*Agrostis x murbeckii*), avec peu ou pas de plantes des groupes B et E et ne présentant pas les caractères précédents

Communauté basale des prairies mésophiles hors HIC

→ § E2.5, p. 47

Sol peu fertile à fertile

Prairie-ourlet souvent dense et haute, peu ou irrégulièrement entretenue, voire abandonnée, différenciée par la dominance (recouvrement > 50%) ou la présence de ≥ 3 plantes préforestières telles que :

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Brachypode (*Brachypodium rupestre*)
- Ronces (*Rubus* spp.)
- Jacinthe (*Hyacinthoides non-scripta*)
- Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
- Garance voyageuse (*Rubia peregrina*)

Ourlet acidiphile à calcicole non étudié, hors HIC (sauf position littorale de dunes - UE 2130* ou de falaises - UE 1230)

Melampyro pratensis - Holcetea mollis
Trifolio medii - Geranietea sanguinei

→ potentiel de restauration de l'habitat

E2.1 Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle

Synsystème : *Luzulo campestris - Cynosuretum cristati*

EUNIS : E2.112 - Pâturages atlantiques à *Cynosurus* et *Centaurea*

CORINE Biotopes : 38.112 - Pâturages à *Cynosurus* - *Centaurea*

Enjeu : ❄❄

Prairie mésophile pâturée, des sols moyennement fertiles, différenciée par la présence d'un cortège d'espèces des sols maigres à peu fertiles (groupe socio-écologique A), principalement par la Fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*) et la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), et par l'absence des espèces caractéristiques des prairies de fauche (groupe socio-écologique B) notamment par rapport à la prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou (*Luzulo campestris - Brometum hordeacei*), son équivalent fauché. A l'image de cette dernière, elle semble dériver de la pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs ou des landes intérieures à Bruyère vagabonde sous l'effet d'une eutrophisation. Des espèces se développant habituellement sur des sols riches en nitrates (*Cirsium arvense / vulgare*, *Rumex crispus / obtusifolius*, *Urtica dioica*) peuvent être présentes mais restent toujours rares. La sous-association des situations les plus fraîches (*ranunculetosum repentis*) est la plus fréquente au sein des relevés réalisés ; cette variation peut aussi correspondre aux situations les plus fertilisées dérivant dans ce cas de la sous-association type (*typicum*) par amélioration trophique et phénomène d'apophytisation (encadré ci-dessous).

Zoom sur un phénomène étonnant : l'apophytisation

L'apophytisation est un phénomène classique traduisant le fait que certaines plantes liées aux sols humides et fertiles se retrouvent dans des prairies plus sèches que celles de leur habitat initial (en prairies mésophiles) sous l'effet d'une eutrophisation de celles-ci : ces plantes ont ainsi tendance à « remonter » le long du gradient topographique sous l'effet d'une eutrophisation du milieu. Ce phénomène amène parfois à ne plus pouvoir distinguer des prairies humides de prairies plus sèches mais eutrophisées !

E2.2 Prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais

Syntaxonomie : *Cirsio arvensis - Lolietum perennis*

EUNIS : E2.111 - Pâturages à Ivraie vivace

CORINE Biotopes : 38.111 - Pâturages à Ray-grass

Enjeu : ❄

Prairie mésophile pâturée, des sols fertiles à très fertiles (enrichis en azote), différenciée par un cortège d'espèces nitrophiles (des sols riches en nitrates) telles que *Cirsium arvense*, *C. vulgare*, *Rumex crispus*, *R. obtusifolius*, *Urtica dioica*, et par l'absence des espèces des sols maigres à peu fertiles (groupe socio-écologique A) et des espèces liées aux prairies de fauche (groupe socio-écologique B). En plus d'une forme typique, une sous-association des situations les plus fraîches (*ranunculetosum repentis*) a été observée. Une variation littorale, des sols peu acides à basiques, a également été rencontrée et ne semble pas avoir préalablement été identifiée dans la bibliographie. Elle pourrait se caractériser par la présence du Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), de la Patience élégante (*Rumex pulcher*), etc. et par sa richesse (introgression) en espèces (bis)annuelles : Géranium mou (*Geranium molle*), Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*), Chardon à petites fleurs (*Carduus tenuiflorus*), etc. Dans une grande partie de la France, les végétations de prairies pâturées convergent vers cette association sous l'effet d'une eutrophisation (stade de dégradation ultime avant la communauté basale).

E2.3 Prairie méso(-hygro)phile pâturée - piétinée à Camomille romaine et Trèfle blanc

Syntaxonomie : *Chamaemelo nobilis* - *Trifolietum repentis*

EUNIS : E2.112 - Pâturages atlantiques à *Cynosurus* et *Centaurea*

CORINE Biotopes : 38.112 - Pâturages à *Cynosurus* - *Centaurea*

Enjeu : ❀❀

Prairie mésophile à méso-hygrophile, pâturée - piétinée, basse et souvent dense, des sols moyennement fertiles, différenciée principalement par la Camomille romaine (*Chamaemelum nobile*) associée au Plantain corne-de-cerf (*Plantago coronopus*). Elle dérive, le plus souvent, d'autres prairies pâturées des sols moyennement fertiles sous l'effet d'un piétinement.

E2.4 Prairie mésophile piétinée à Ray-grass anglais et Plantains

Syntaxonomie : *Lolium perennis* - *Plantaginion majoris*

EUNIS : E2.111 - Pâturages à Ivraie vivace

CORINE Biotopes : 38.111 - Pâturages à Ray-grass

Enjeu : ❀

Prairie mésophile piétinée, basse et ouverte, des sols moyennement fertiles à (très) fertiles, différenciée par le Ray-grass anglais (*Lolium perenne*) accompagné de diverses espèces de plantains (*Plantago major*, *P. coronopus*, *P. lanceolata*). Elle se rencontre dans les entrées de parcelle, aux alentours des abreuvoirs ou des placettes d'affouragement, et est fréquemment en mosaïque avec la pelouse annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf (*Poo annuae* - *Plantaginetum coronopodis*). Elle dérive d'autres prairies mésophiles pâturées sous l'effet d'un sur-piétinement. Plusieurs groupements semblent présents mais n'ont pas été étudiés précisément sur le plan phytosociologique.

E2.5 Communauté basale des prairies mésophiles (hors HIC)

Syntaxonomie : BC *Holcus lanatus* - *Agrostis x murbeckii* [*Arrhenatheretea elatioris*]

EUNIS : E2.6 - Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales

CORINE Biotopes : 81.1 - Prairies sèches améliorées

Enjeu : ❀

Prairie mésophile, pauvre en espèces et peu différenciée, souvent gérée de manière irrégulière ou au contraire, intensive, généralement dominée par la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) et/ou l'Agrostide de Murbeck (*Agrostis x murbeckii*, hybride entre *A. capillaris* et *A. stolonifera*). Il s'agit d'un stade de dégradation issu de prairies plus diversifiées.

Prairies humides (hors habitats d'intérêt communautaire UE 1410 et 6410)

Rattachement aux autres référentiels d'habitats européens

EUNIS : E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses

CORINE Biotopes : 37.2 - Prairies humides eutrophes (ou 81.2 - Prairies humides améliorées)

Description

Cet habitat correspond aux prairies humides des sols inondables ou engorgés, essentiellement minéraux, non salés, moyennement fertiles à fertiles. Elles sont caractérisées par la présence d'un cortège de plantes communes des zones humides (= groupe socio-écologique F) et regroupent de nombreux types de prairies (au moins 7 sur Belle-Île) d'aspect, de diversité et d'intérêt patrimonial variable. Elles sont entretenues par fauche et/ou par pâturage, ce qui différencie certains types. Elles peuvent apparaître suite à une intensification des pratiques agricoles sur l'habitat des « prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux » (UE 6410), conduisant à une eutrophisation du substrat.

En Bretagne, cet habitat est encore assez fréquent dans les vallées bien qu'il ait fortement régressé, notamment suite à sa mise en culture (sol moyennement humide et assez fertile favorable à diverses cultures telles que le maïs). De plus, certains types peuvent être rares.

A Belle-Île, l'habitat n'est pas fréquent. Il a été principalement rencontré à l'intérieur de l'île, au voisinage des ruisseaux.

Groupements végétaux caractéristiques observés → clé F (page suivante)

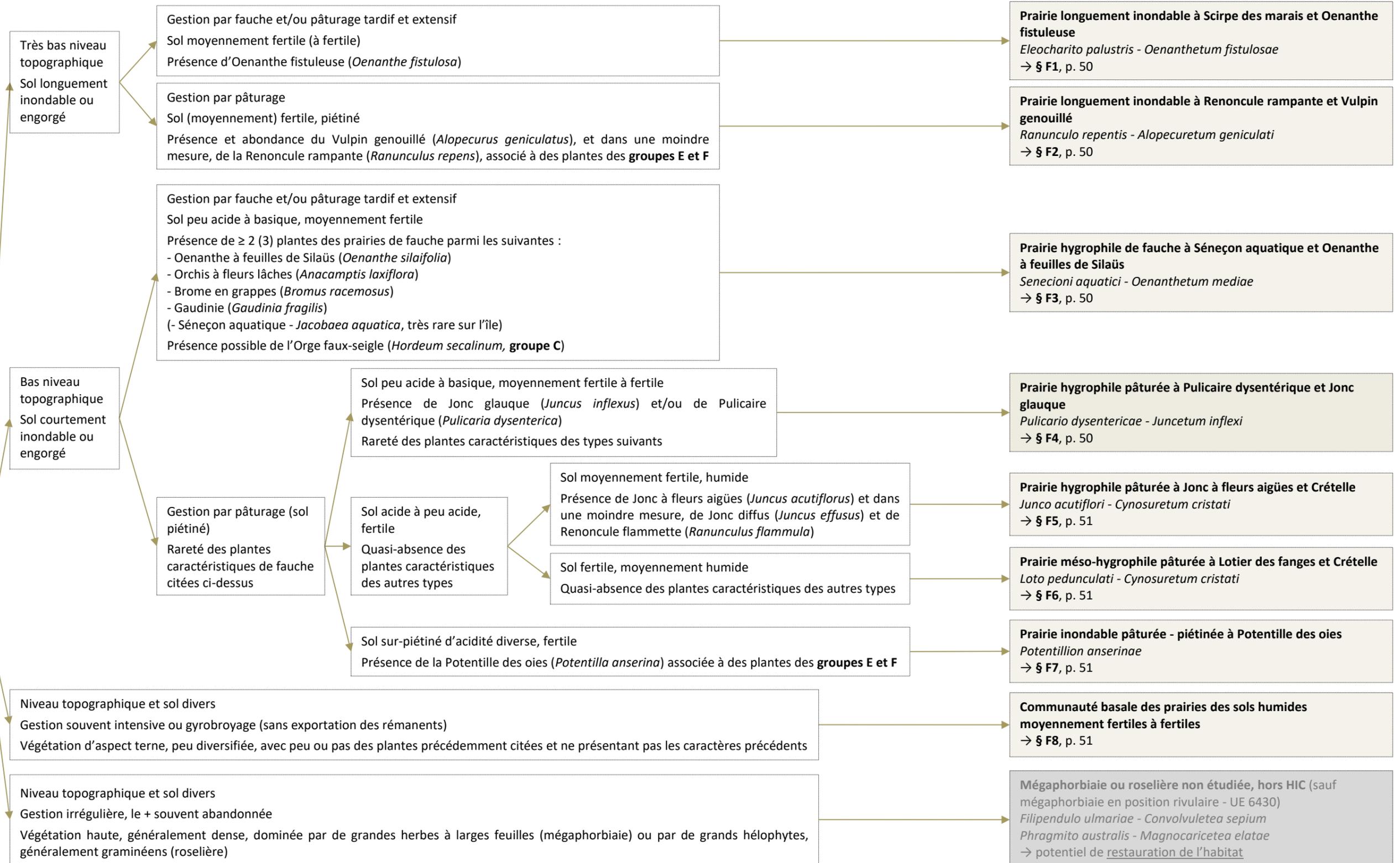
- Prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse → § F1, p. 50
- Prairie longuement inondable à Renoncule rampante et Vulpin genouillé → § F2, p. 50
- Prairie hygrophile de fauche à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs → § F3, p. 50
- Prairie hygrophile pâturée à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque → § F4, p. 50
- Prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle → § F5, p. 51
- Prairie méso-hygrophile pâturée à Lotier des fanges et Crételle → § F6, p. 51
- Prairie inondable pâturée - piétinée à Potentille des oies → § F7, p. 51
- Communauté basale des prairies des sols humides moyennement fertiles à fertiles → § F8, p. 51



Prairies humides (hors habitats UE 1410 et 6410)

Prairies des sols inondables ou engorgés, non salés, moyennement fertiles à fertiles, essentiellement minéraux, non strictement littorales (hors contextes dunaires), avec présence de plantes du **groupe F** ET (quasi-)absence de plantes du groupe C (classe phytosociologique des *Agrostietea stoloniferae*, hors alliances de l'*Alopecurion utriculati* et du *Ranunculo ophioglossifolii* - *Oenanthion fistulosae* rattachées à l'habitat UE 1410)

→ **Fiche F** (page précédente)



F1 Prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse

Syntaxonomie : *Eleocharito palustris - Oenanthetum fistulosae*

EUNIS : E3.41 - Prairies atlantiques et subatlantiques humides

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Enjeu : ❀❀

Prairie des très bas niveaux topographiques, principalement fauchée, des sols longuement inondables, moyennement fertiles, différenciée par le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) et l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*). En plus de la forme typique, une sous-association des systèmes alluviaux plutôt acides (*Juncetosum acutiflori* B. Foucault 2008), différenciée par le Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*), a été observée sur le terrain.

F2 Prairie longuement inondable à Renoncule rampante et Vulpin genouillé

Syntaxonomie : *Ranunculo repentis - Alopecuretum geniculati*

EUNIS : E3.44 - Gazons inondés et communautés apparentées

CORINE Biotopes : 37.24 - Prairies à Agropyre et *Rumex*

Enjeu : ❀❀

Prairie des très bas niveaux topographiques, pâturée-piétinée, des sols longuement inondables, moyennement fertiles à fertiles, différenciée par la présence du Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*, dont l'abondance est favorisée par l'hypertrophisation) et dans une moindre mesure, d'espèces caractéristiques des pâtures : la Potentille des oies (*Potentilla anserina*), le Trèfle blanc (*Trifolium repens*, absent de l'unique relevé correspondant), et la rareté des espèces caractéristiques des autres associations de l'alliance, notamment l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*). L'unique relevé correspondant concerne une variation originale à Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*) des systèmes alluviaux plutôt acides.

F3 Prairie hygrophile de fauche à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs

Syntaxonomie : *Senecioni aquatici - Oenanthetum mediae*

EUNIS : E3.41 - Prairies atlantiques et subatlantiques humides

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Enjeu : ❀❀

Prairie de fauche des sols humides, moyennement fertiles en général, peu acides (sous association *juncetosum acutiflori*) à basiques (sous-association *typicum*), différenciée par la présence de l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*) et du Sénéçon aquatique (*Jacobaea aquatica*, absent des relevés correspondants et très rare sur l'île), accompagnés des autres espèces caractéristiques de l'alliance : le Brome en grappes (*Bromus racemosus*), l'Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*), l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), la Gaudinie (*Gaudinia fragilis*), et par l'absence (ou la rareté) des espèces caractéristiques des prairies subhalophiles (UE 1410).

F4 Prairie hygrophile pâturée à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque

Syntaxonomie : *Pulicario dysentericae - Juncetum inflexi*

EUNIS : E3.44 - Gazons inondés et communautés apparentées

CORINE Biotopes : 37.24 - Prairies à Agropyre et *Rumex*

Enjeu : ❀❀

Prairie pâturée, souvent piétinée, des sols humides, plutôt fertiles, peu acides (sous association *juncetosum acutiflori*) à basiques (sous-association *typicum*), différenciée par la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), le Jonc glauque (*Juncus inflexus*) et la Laïche cuivrée (*Carex cuprina*).

F5 Prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle

Syntaxonomie : *Junco acutiflori* - *Cynosuretum cristati*

EUNIS : E3.42 - Prairies à *Juncus acutiflorus*

CORINE Biotopes : 37.22 - Prairies à Jonc acutiflore

Enjeu : ❀❀

Prairie pâturée des sols humides, moyennement fertiles, acides (sous-association *typicum*) à peu acides (sous association *pulicarietosum dysentericae*), différenciée par le Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*) et dans une moindre mesure, le Jonc diffus (*Juncus effusus*), la Renoncule flamette (*Ranunculus flammula*) et l'absence des cortèges caractéristiques des autres prairies humides.

F6 Prairie méso-hygrophile pâturée à Lotier des fanges et Crételle

Syntaxonomie : *Loto pedunculati* - *Cynosuretum cristati*

EUNIS : E3.41B - Prairies à Joncs et à Crételle

CORINE Biotopes : 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Enjeu : ❀❀

Prairie pâturée des sols moyennement humides, très fertiles et acides. Elle est surtout différenciée négativement par rapport aux autres prairies humides bien que l'Agrostide de Murbeck (*Agrostis x murbeckii*) y abonde souvent et y est plus fréquent que dans l'ensemble des autres prairies. Elle dérive d'autres prairies humides des sols plus maigres sous l'effet d'une eutrophisation.

F7 Prairie inondable pâturée - piétinée à Potentille des oies

Syntaxonomie : *Potentillion anserinae*

EUNIS : E3.44 - Gazons inondés et communautés apparentées

CORINE Biotopes : 37.24 - Prairies à Agropyre et *Rumex*

Enjeu : ❀❀

Prairie basse, pâturée - piétinée, des sols courtement inondables et fertiles, dominée par la Potentille des oies (*Potentilla anserina*). Elle dérive d'autres prairies humides pâturées sous l'effet d'un surpiétinement. Ce groupement n'a pas été étudié précisément sur le plan phytosociologique.

F8 Communauté basale des prairies des sols humides moyennement fertiles à fertiles

Syntaxonomie : BC *Agrostis stolonifera* - *Holcus lanatus* [*Agrostietea stoloniferae*]

EUNIS : E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses

CORINE Biotopes : 81.2 - Prairies humides améliorées

Enjeu : ❀❀

Prairie des sols moyennement humides à humides, pauvre en espèces et peu différenciée, souvent gérée de manière irrégulière ou au contraire, intensive, dominée par l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*) et/ou la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*). Il s'agit d'un stade de dégradation issu de prairies plus diversifiées.

Conclusion - Perspectives

Cet outil d'aide à l'identification des types de prairies bellilois et des enjeux de conservation associés représente l'aboutissement d'un travail de plusieurs années mené par le CBN de Brest sur la typologie des prairies de Belle-île-en-mer. Il constitue une réelle synthèse des connaissances phytosociologiques actuelles sur les prairies du territoire bellilois.

Les clés de détermination, accompagnées des descriptions des différents types de prairies, ont été élaborées pour permettre l'identification des types de prairies par des généralistes de l'environnement, notamment par les agents du service Espaces naturels, meilleurs relais locaux de la conservation de ces milieux.

A l'issue d'une journée de formation et d'échanges au printemps 2022, les clés de détermination et les fiches descriptives ont été testées au cours de l'année par les participants. Suite aux retours de ceux-ci, le rapport a été complété par une annexe illustrant les plantes des groupes socio-écologiques indicateurs pour remédier aux difficultés de reconnaissance de certaines plantes sur le terrain. Ce guide peut maintenant être utilisé en routine, notamment dans le cadre d'études cartographiques. En effet, une cartographie des types de prairies *a minima* de la zone Natura 2000 permettrait de mettre à jour la répartition des habitats d'intérêt communautaire non pris en compte lors de la cartographie des habitats du site en 2002, notamment celui des prairies maigres de fauche (UE 6510). Une telle cartographie permettrait également d'évaluer les changements dans l'espace et dans le temps.

Ce guide vise également à permettre une meilleure identification des enjeux liés aux prairies dans le cadre de la poursuite de l'animation de la politique agroenvironnementale de l'île et d'envisager une gestion conservatoire des milieux présentant les enjeux les plus importants. Il contribuera à améliorer l'accompagnement des exploitants agricoles occupant les terrains du Conservatoire du littoral ou du Département du Morbihan et des porteurs de projet sur l'aspect environnemental (notamment dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000 obligatoires en cas de retournement d'une prairie).

Bibliographie

AMIAUX B. & PLANTUREUX S., 2011 - La biodiversité des prairies permanentes : nouveau contexte, nouvelles approches. *Fourrages*, **208** : 241-243.

AUDREN C. & PLAINE J., 1986 - *Carte géologique de la France à 1/50 000. Belle-île-en-mer. Iles Houat et Hoedic. Y compris la géologie du plateau continental*. Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 38 p.

BENSETTITI F., BIRET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (coord.), 2004 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 2. Habitats côtiers*. Paris : La Documentation française, 399 p. (Cahiers d'habitats Natura 2000).

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD V. (coord.), 2005 - *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 4. Habitats agropastoraux*. Paris : La Documentation française, 2 vol. (445 p., 487 p.) (Cahiers d'habitats Natura 2000).

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997 - *Corine Biotopes. Types d'habitats français (version originale)*. Nancy : Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Laboratoire de recherches en sciences forestières, 217 p.

BOUGAULT C., HARDEGEN M., QUERE E., 2002 - *Site Natura 2000 de Belle-Ile-en-Mer. Inventaire et cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire*. DIREN de Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 142 p.

CATTEAU E. (coord.), 2021 - *Végétation du nord de la France : guide de détermination*. Biotope éditions / Conservatoire botanique national de Bailleul, 399 p.

CCBI (coord.), 2016 - *Projet Agro-Environnemental et Climatique de Belle-Ile-en-Mer 2016-2019*. Le Palais : Communauté de communes de Belle-île-en-mer, 44 p. + 10 annexes.

COLASSE V., 2015 - *Bioévaluation des groupements végétaux de Bretagne. Evaluation des indicateurs de rareté, de tendance et de responsabilité patrimoniale*. DREAL Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 35 p., 1 annexe.

COLASSE V., 2020 - *Responsabilité biologique pour la conservation des habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce en Bretagne. Évaluation à l'échelle de la région et des sites Natura 2000*. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 62 p., 3 annexes.

COMMISSION EUROPEENNE, DG ENVIRONNEMENT, 2013 - *Interpretation manual of European Union Habitats - EUR 28*. Bruxelles : Commission européenne, 144 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST, 2022 - *Référentiel des Noms de la Végétation et des habitats de l'Ouest de la France* [en ligne]. <https://www.cbnbrest.fr/rnvo> (consulté le 28/02/2022).

DAUVIER F. (coord.), 2016 - *Tableaux de l'agriculture bretonne. Edition 2016*. Agreste Bretagne. Rennes : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, 171 p.

DCI ENVIRONNEMENT, 2014 - *Inventaire des zones humides de la commune de Sauzon, Palais, Locmaria, Bangor*. Communauté de communes de Belle-île-en-mer, SIVOM de Belle-île-en-mer, Agence de l'eau Loire-Bretagne. Quimper : DCI Environnement, 4 vol. (36 p., 37 p., 37 p., 37 p.)

FOUCAULT B. (DE), 1984 - *Systémique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Thèse de doctorat : Sciences naturelles. Rouen : Université de Rouen - Laboratoire d'Ecologie, Lille : Université de Lille II - Laboratoire de botanique, Bailleul : Station internationale de phytosociologie de Bailleul, 3 vol. (pp. 1-409, pp. 410-674., tableaux).

FOUCAULT B. (DE) & CATTEAU E., 2012 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Agrostietea stoloniferae* Oberd. 1983. *Le journal de botanique*, **59** : 5-131.

FOUCAULT B. (DE), 2016 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Arrhenatheretea elatioris* Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952. *Documents phytosociologiques*, **3** (3) : 5-217.

GARGOMINY O., TERCERIE S., DASZKIEWICZ P., REGNIER C., RAMAGE T., DUPONT P. & PONCET L., 2012 - *TAXREF v5.0, référentiel taxonomique pour la France : mise en œuvre et diffusion*. Rapport SPN 2012 - 32, 75 p.

GAUDILLAT V., ARGAGNON O., BENSSETTITI, F., BIORET F., BOULLET V., CAUSSE G., CHOISNET G., COIGNON B., DE FOUCAULT B., DELASSUS L., DUHAMEL F., FERNEZ TH., HERARD K., LAFON P., LE FOULER A., PANAIOTIS C., PONCET R., PRUD'HOMME F., ROUYEYROL P. & VILLARET J.-C., 2018 - *Habitats d'intérêt communautaire : actualisation des interprétations des Cahiers d'habitats. Version 1, mars 2018*. Rapport UMS PatriNat 2017-104. Paris : UMS PatriNat, FCBN, MTEs, 62 p.

GEHU J.-M., 2006 - *Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales*. Association amicale francophone de phytosociologie / Fédération Internationale de Phytosociologie. Berlin : J. Cramer, 899 p.

HARDEGEN M., 2015 - *Natura 2000 en Bretagne : Habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce. Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation*. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 242 p., annexes.

JANSSEN J.A.M. & RODWELL J.S., 2016 - *European Red List of Habitats : Part 2. Terrestrial and freshwater habitats*. IUCN, Alterra, European Commission, Nature bureau. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 38 p.

LAURENT E. & COLASSE V., 2020 - *Prairies de Belle-île-en-mer : état des lieux dans les Espaces naturels sensibles et les terrains du Conservatoire du Littoral*. Département du Morbihan / Conservatoire du Littoral. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 29 p., 4 annexes.

LAURENT E. & COLASSE V., 2022 - *Prairies de Belle-île-en-mer : état des lieux dans les Espaces naturels sensibles et les terrains du Conservatoire du Littoral (version complétée)*. Département du Morbihan / Conservatoire du Littoral. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 34 p., 4 annexes.

LAURENT E., COLASSE V., MASSON G., 2020 - *Contribution à l'étude des prairies de Belle-île-en-mer (56). Compléments, précisions et errata à la typologie phytosociologique réalisée en 2016*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 11 p., tableaux

LOUVEL J., GAUDILLAT V., PONCET L., 2013 - *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MEDDE. Paris : MNHN-DIREV-SPN, 284 p., 4 annexes.

MAGNANON S., 1993 - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. *ERICA, Bulletin de botanique armoricaine*, 4 : 1-22.

MASSON G., COLASSE V., LAURENT E., 2016 - *Contribution à l'étude des prairies de Belle-île-en-mer. Typologie phytosociologique*. Conseil régional de Bretagne / Conseil départemental du Morbihan / Communauté de communes de Belle-île-en-mer. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 89 p., 2 annexes.

PEYRAUD J.-L., PEETERS A., DE VliegHER A., 2012 - Place et atouts des prairies permanents en France et en Europe. *Fourrages*, 211 : 195-204.

QUERE E., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 44 p., 3 annexes.

UICN FRANCE, FCBN, AFB & MNHN, 2018 - *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : Union internationale pour la conservation de la nature - Comité français, Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, Agence Française pour la Biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, 31 p.

UMS PATRINAT, 2019 - *Résultats synthétiques des évaluations d'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire en France, période 2013-2018. Rapportage article 17 envoyé à la Commission européenne, avril 2019*. UMS Patrinat, tableur Excel.

Annexes

Annexe 1 : Planches photographiques des plantes appartenant aux groupes socio-écologiques indicateurs

Annexe 2 : Synopsis phytosociologique des groupements végétaux liés aux prairies rencontrés à Belle-île-en-mer

Annexe 1 : Planches photographiques des plantes appartenant aux groupes socio-écologiques indicateurs

Groupe
A

Plantes des pelouses des sols maigres à peu fertiles, secs à humides



Bruyères et ajoncs (*Erica* spp., *Calluna vulgaris*, *Ulex* spp., jamais dominants dans les prairies)



Danthonie (*Danthonia decumbens*)



Fétuques à feuilles fines (*Festuca* gr. *rubra* / gr. *ovina*)



Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)



Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*)

Groupe
A



Petites luzules (*Luzula campestris / multiflora*)



Piloselle (*Hieracium pilosella*)



Polygales (*Polygala serpyllifolia / vulgaris*)



Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)

Groupe
B

Plantes des prairies de fauche des sols (moyennement) fertiles, secs à frais



Vescès et gesses (*Vicia* spp., *Lathyrus* spp.)



Fromental (*Arrhenatherum elatius*)



Grande marguerite *
(*Leucanthemum vulgare*)



Carotte * (*Daucus carota*)



Lin (*Linum usitatissimum* s.
angustifolium)

* Uniquement si la plante est abondante

Groupe
B



Grande berce (*Heracleum sphondylium*)



Inflorescences s'ouvrant en
« arrête de poisson »
lorsqu'on tire dessus

Gaudinie (*Gaudinia fragilis*)



Gaillet mou (*Galium mollugo*)



⚠ Ne pas confondre avec la Minette (*Medicago lupulina*) qui possède une petite pointe (« mucron ») au bout des folioles, absente ici !

Trèfle douteux (*Trifolium dubium*)

Groupe
C

Plantes des prairies des sols humides, plus ou moins riches en sel



⚠ Ne pas confondre avec le Vulpin genouillé (groupe F) : les épillets sont aristés mais ici, les tiges sont renflées en bulbe à la base !

Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus*)



Orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*)



Laïche divisée (*Carex divisa*)



Laïche à épis distants (*Carex distans*)



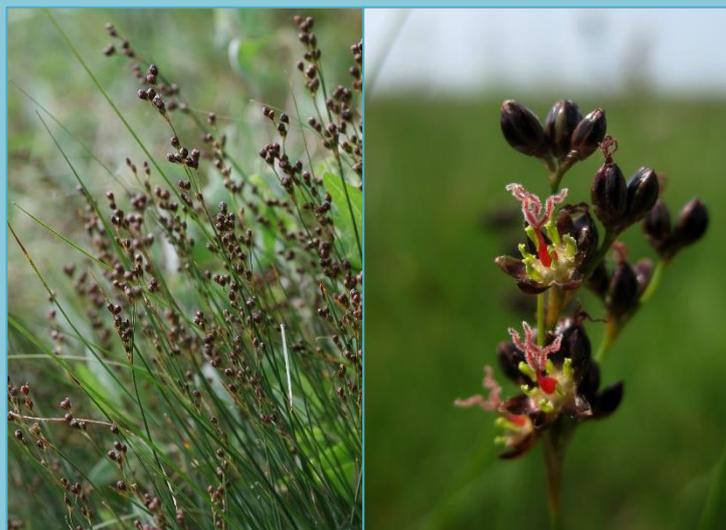
Samole de Valérand (*Samolus valerandi*)

Groupe
C



Trèfle porte-fraise (*Trifolium fragiferum*)

Trèfle à fleurs renversées (*Trifolium resupinatum*)



Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*)



Trèfle maritime (*Trifolium maritimum*)

Groupe
D

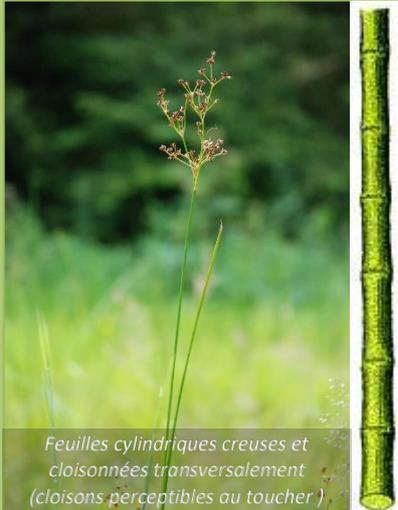
Plantes des prairies marécageux, des sols maigres à moyennement fertiles, souvent riches en matière organique (non salés)



Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)



Petite scutellaire (*Scutellaria minor*)



Feuilles cylindriques creuses et cloisonnées transversalement (cloisons perceptibles au toucher)

Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)



Feuilles produisant du latex à la coupe (contrairement au Plantain lancéolé du groupe E1 aux feuilles semblables)

Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)



Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*)



Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)

Groupe
D



Agrostide des chiens (*Agrostis canina*)



Mouron délicat (*Lysimachia tenella*)



Molinie (*Molinia caerulea*)

Groupe
E1

Plantes des pelouses des sols piétinés ou perturbés, maigres à fertiles, secs à humides



Camomilles et Matricaires (*Anthemis cotula*, *Chamaemelum nobile*,
Matricaria discoidea, *Tripleurospermum inodorum*, etc.)



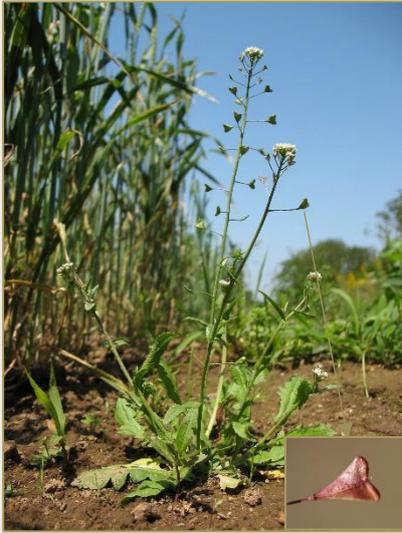
Plantains (*Plantago coronopus* / *major* / *lanceolata*)



Petits joncs (*Juncus bufonius* / *capitatus* / etc.)

Cornes de cerf
(*Lepidium didymum* / *squamatum*)

Groupe
E1



Bourse à pasteur
(*Capsella bursa-pastoris*)



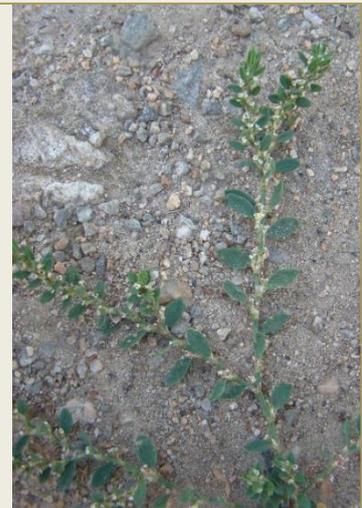
Mouron rouge
(*Lysimachia arvensis*)



Spergule et Spargulaire des champs
(*Spergula arvensis*, *Spargularia rubra*)



Renouée des oiseaux (*Polygonum gr. aviculare*)



Potentille des oies (*Potentilla anserina*)



Liliane Roubaudi (CC-BY-SA 2.0 FR)

Groupe
E2

Plantes des prairies pâturées des sols moyennement fertiles à fertiles, secs à frais, non littorales



Inflorescences spiciformes, ligules courtes et tronquées

Crételle (*Cynosurus cristatus*)



Pâquerette (*Bellis perennis*)



Trèfle blanc (*Trifolium repens*)



Feuilles jeunes pliées en 2, dessous des feuilles brillants, inflorescences bilatérales et aplaties dans un plan, épillets non aristés

Ray-grass anglais (*Lolium perenne*)

Groupe
F

Plantes des prairies des sols moyennement fertiles à fertiles, humides, non salés



Grands joncs en touffes (*Juncus effusus* / *inflexus*)



Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)



Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)



Oenantes (*Oenanthe fistulosa* / *silaifolia* / *crocata*)

Groupe
F



Menthes (*Mentha aquatica / pulegium / suaveolens*)



Pulicaire (*Pulicaria dysenterica*)

Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*)



Renoncule rampante* (*Ranunculus repens*)

Potentille rampante* (*Potentilla reptans*)

* Uniquement si la plante est accompagnée d'autres plantes ci-dessus (non exclusives)

Annexe 2 : Synopsis phytosociologique des groupements végétaux liés aux prairies rencontrés à Belle-île-en-mer

Végétations dominantes utilisées pour l'alimentation des animaux (pâturation et/ou fauche) :

Prairies mésophiles :

ARRHENATHEREtea ELATORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952

BC *Holcus lanatus* - *Agrostis x murbeckii* [*Arrhenatheretea elatioris*] (communauté basale des prairies mésophiles à Houlque laineuse et Agrostide de Murbeck)

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Arrhenatherion elatioris Koch 1926

Rumici obtusifolii - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 2016

***Heracleo sphondylii* - *Brometum mollis* B. Foucault (1989) 2008** (prairie mésophile à méso-hygrophile de fauche à Grande berce et Brome mou)

Brachypodium rupestris - *Centaureion nemoralis* Braun-Blanquet 1967

Lino angustifolii - *Oenanthenion pimpinelloidis* B. Foucault 2016

Grpt. à *Linum usitatissimum* s. *angustifolium* et *Arrhenatherum elatius* (prairie méso-hygrophile de fauche à Lin bisannuel et Fromental commun)

Brachypodio rupestris - *Gaudinienion fragilis* B. Foucault 2016

***Luzulo campestris* - *Brometum hordeacei* B. Foucault (1981) 2008** (prairie mésophile de fauche à Luzule champêtre et Brome mou)

Carici arenariae - *Arrhenatherion elatioris* B. Foucault 2016

Grpt. à *Ononis spinosa* s. *maritima* et *Anthoxanthum odoratum* (prairie sableuse à Bugrane maritime et Flouve odorante)

Trifolio repentis - *Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Lolio perennis - *Cynosurenion cristati* Jurko 1974

***Cirsio arvensis* - *Lolietum perennis* B. Foucault 2016** (prairie mésophile pâturée à Cirse des champs et Ray-grass anglais)

Danthonio decumbentis - *Cynosurenion cristati* B. Foucault 2016

***Luzulo campestris* - *Cynosuretum cristati* B. Foucault 2016** (prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Crételle)

Chamaemelo nobilis - *Cynosurenion cristati* B. Foucault 2016

***Chamaemelo nobilis* - *Trifolietum repentis* B. Foucault 1995** (prairie mésophile à méso-hygrophile piétinée à Camomille romaine et Trèfle blanc)

Plantaginotalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951

***Lolio perennis* - *Plantaginion majoris* G. Sissingh 1969** (prairie mésophile piétinée à Ray-grass anglais et Plantains)

Prairies humides méso- à eutrophiles :

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberdorfer 1983

BC *Agrostis stolonifera* - *Holcus lanatus* [*Agrostietea stoloniferae*] (communauté basale des prairies méso-hygrophiles à hygrophiles, méso- à eutrophes, à Agrostide stolonifère et Houlque laineuse)

Deschampsietalia cespitosae Horvatić 1958

Carici vulpinae - *Eleocharitenalia palustris* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Oenanthion fistulosae B. Foucault 2008

***Eleocharito palustris* - *Oenanthetum fistulosae* B. Foucault 2008** (prairie longuement inondable à Scirpe des marais et Oenanthe fistuleuse)

***Ranunculo repentis* - *Alopecuretum geniculati* Tüxen 1937** (prairie longuement inondable à Renoncule rampante et Vulpin genouillé)

Potentillo anserinae - *Polygonetalia avicularis* Tüxen 1947

Loto pedunculati - *Cardaminenalia pratensis* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Bromion racemosi Tüxen ex B. Foucault 2008

***Senecioni aquatici* - *Oenanthetum mediae* Bournérias et Géhu in Bournérias, Delpech, Dorigny, Géhu, Lecointe, Maucorps, Provost, Solau, Tombal et Wattez 1978** (prairie hygrophile de fauche à Sénéçon aquatique et Oenanthe à feuilles de Silaüs)

Ranunculo repentis - *Cynosurion cristati* Passarge 1969

***Loto pedunculati* - *Cynosuretum cristati* (Tüxen 1937) B. Foucault & Julve in B. Foucault & Catteau 2012** (prairie méso-hygrophile pâturée à Lotier des fanges et Crételle)

***Junco acutiflori* - *Cynosuretum cristati* Sougnez 1957** (prairie hygrophile pâturée à Jonc à fleurs aigües et Crételle)

Mentho longifoliae - *Juncion inflexi* Th. Müller & Görs ex B. Foucault 2008

***Pulicario dysentericae* - *Juncetum inflexi* B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006** (prairie hygrophile pâturée à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque)

***Potentillion anserinae* Tüxen 1947** (prairie inondable pâturée - piétinée à Potentille des oies)

Loto tenuis - *Festucenalia arundinacea* Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in B. Foucault & Catteau 2012

Alopecurion utriculati Zeidler 1954

***Carici divisae* - *Lolietum perennis* B. Foucault 2008** (prairie subhalophile à Laïche divisée et Ray-grass anglais)

***Trifolio maritimi* - *Oenanthetum silaifoliae* P. Dupont ex B. Foucault 2008** (prairie méso-hygrophile subhalophile de fauche à Trèfle maritime et Oenanthe à feuilles de Silaüs)

Pelouses méso(-hygro)philes oligotrophiles :

NARDETEA STRICTAE Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas-Martínez 1963

Nardetalia strictae Oberdorfer ex Preising 1950

Danthonio decumbentis - *Serapiadion linguae* B. Foucault 1994

***Danthonio decumbentis* - *Serapiadetum parviflorae* Guitton & Thomassin 2013** (pelouse mésophile à Danthonie et Sérapias à petites fleurs)

Agrostion curtisii B. Foucault 1986

Grpt. à *Cirsium filipendulum* et *Agrostis x murbeckii* (pelouse méso-hygrophile à Cirse filipendule et Agrostide de Murbeck)

Prairies humides oligo(méso-)trophiles :

MOLINIO CAERULEAE - JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanquet 1950

Molinietalia caeruleae Koch 1926

Juncion acutiflori Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952

***Oenanthe fistulosae - Agrostietum caninae* B. Foucault 2008** (prairie marécageuse à Oenanthe fistuleuse et Agrostide des chiens)

Caro verticillati - Juncetum acutiflori (Lemée 1937) Korneck 1962 (prairie marécageuse à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aigües)

Autres végétations ponctuelles utilisées pour l'alimentation des animaux (pâturage et/ou fauche) :

Pelouses annuelles méso(xéro-)philes piétinées :

POLYGONO ARENASTRI - POETEA ANNUAE Rivas-Martínez 1975 *corr.* Rivas-Martínez, Báscones, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991

Polygono arenastri - Poetalia annuae Tüxen in Géhu, J.L. Rich & Tüxen 1972 *corr.* Rivas-Martínez, Báscones, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991

Polygono arenastri - Conopodium squamati Sissingh 1969

Poo annuae - Plantaginetum coronopodis (Le Neveu 1978) B. Foucault 2008 (pelouse annuelle piétinée à Pâturin annuel et Plantain corne-de-cerf)

Ourlets annuels mésophiles :

CARDAMINETEA HIRSUTAE Géhu 1999

Bromo sterilis - Cardaminetalia hirsutae B. Foucault 2009

Anthrisko caucalidis - Cochlearion danicae B. Foucault 2009

Ranunculo parviflori - Geranietum mollis Provost ex B. Foucault 2009 (ourlet annuel à Renoncule à petites fleurs et Géranium mou)

Pelouses annuelles amphibies :

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Nanocyperetalia flavescens Klika 1935

Radiolion linoidis W. Pietsch 1973

Grpt. à *Juncus bufonius* (pelouse annuelle amphibie à Jonc des crapauds)



**SIÈGE ET ANTENNE
BRETAGNE**

52 allée du Bot
29200 Brest
02 98 41 88 95

**ANTENNE
NORMANDIE**

21 rue du Moulin au Roy
14 000 Caen
02 31 96 77 56

**ANTENNE
PAYS DE LA LOIRE**

28bis rue Babonneau
44100 Nantes
02 40 69 70 55

SUIVEZ-NOUS
sur les réseaux sociaux
et sur notre site web
Cbnbrest.fr